



# SITUATION ECONOMIQUE & FINANCIERE

EN 2022

Date de Publication :

## SOMMAIRE

SYNTHÈSE .....	4
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL .....	7
I.1. PAYS AVANCÉS .....	8
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT .....	9
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES.....	10
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	13
II.1. SECTEUR RÉEL .....	16
II.1.a. Secteur primaire.....	16
II.1.b. Secteur secondaire.....	19
II.1.c. Secteur tertiaire .....	22
II.1.d. Prix .....	25
II.1.e. Emploi.....	28
II.2. FINANCES PUBLIQUES .....	28
II.2.a. Recettes totales et dons.....	28
II.2.b. Dépenses totales et prêts nets.....	30
II.2.c. Financement.....	31
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	31
II.3.a. Exportations .....	31
II.3.b. Importations.....	33
II.3.c. Répartition géographique des échanges .....	33
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	35
II.4.a. Situation monétaire.....	35
II.4.b. Marché boursier.....	35
CONCLUSION.....	37

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution en pourcentage des taux directeurs de BCE depuis le 10 mars 2022 ...	7
Graphique 2: Evolution en pourcentage des taux directeurs de la FED depuis le 3 mars 2022 .	8
Graphique 3: Taux de croissance annuelle (en %) des économies avancées .....	8
Graphique 4: Taux de croissance annuelle (en %) des économies émergentes.....	9
Graphique 5: Evolution des prix en moyenne de quelques produits en 2022 comparé à 2021 (%) .....	11
Graphique 6 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars par baril .....	11
Graphique 7 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais .....	12
Graphique 8 : Evolution du PIB par habitant de 2019 à 2022.....	16
Graphique 9 : Évolution de la quantité transformée et du taux de transformation de cacao fèves.....	17
Graphique 10 : Évolution du taux de transformation de la noix de cajou.....	18
Graphique 11 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume .....	20
Graphique 12 : Production et vente de produits pétroliers .....	21
Graphique 13 : Evolution de la consommation d'électricité .....	22
Graphique 14 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail.....	23
Graphique 15 : Répartition des passagers à l'aéroport d'Abidjan .....	23
Graphique 16 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin décembre.....	31
Graphique 17 : Répartition géographique des exportations en 2022 .....	34
Graphique 18 : Répartition géographique des importations en 2022 .....	34
Graphique 19 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	35
Graphique 20: Évolution des indices moyens boursiers sectoriels sur les onze premiers mois de 2022, en glissement annuel.....	36

### TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des taux d'inflation des principaux pays.....	8
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB mondial.....	8
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA.....	10
Tableau 4 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation.....	16
Tableau 5 : Principales productions dans les industries extractives.....	20
Tableau 6 : Structure des exportations en valeur 2021 et 2022 .....	32
Tableau 7 : Structure des importations en valeur 2020 et 2021.....	33

**LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

ARTCI	l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire
BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance, Fret
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
FAB	Franco à bord
FCFA	Franc Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
GUDE-PME	Guichet Unique de Développement des Petites et Moyennes Entreprises
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
MBtu	Million British Thermal Units (Million d'unités thermiques britanniques)
PEM	Perspectives Économiques Mondiales
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PS Gouv	Programme Social du Gouvernement
RSM	Rapport de Surveillance Multilatérale
SOTRA	Société des Transports Abidjanais
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
US	United States

## SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

### **Persistance des tensions inflationnistes et ralentissement de l'économie mondiale**

A l'échelle mondiale, après avoir rebondi de 6,2% en 2021, la croissance du PIB a ralenti à +3,4% en 2022 dans un contexte des contraintes liées, notamment à la persistance de la Covid-19 et la guerre en Ukraine.

En effet, le déclenchement de la guerre en Ukraine, le 24 février 2022, ainsi que les sanctions économiques prises par l'Union Européenne, les États Unis et certains de leurs alliés (Japon, Corée du Sud, Australie) à l'encontre de la Russie ont entraîné une perturbation des chaînes d'approvisionnement qui a exacerbé les tensions inflationnistes observées en 2021.

Par ailleurs, la persistance de l'épidémie de Covid-19, spécifiquement dans les pays asiatiques et la raréfaction de certaines matières premières ont continué à dérégler les chaînes d'approvisionnement et induit des pénuries de semis conducteurs, contraignant l'expansion de certains secteurs d'activités.

Pour lutter contre les pressions inflationnistes, les principales banques centrales ont procédé à des relèvements successifs de leurs taux directeurs, entraînant ainsi un durcissement des conditions financières.

Dans ce contexte, le taux d'inflation mondial a accéléré pour se situer à 8,8% contre 4,7% l'année précédente.

Concernant les **principaux produits** importés ou exportés par la Côte d'Ivoire, il a été enregistré un accroissement des prix moyens du gaz naturel (+115,5%), de l'engrais (+62,7%), du pétrole brut (+41,7%), du blé dur (+36,4%), du coton (+28,4%), de l'huile de palme (+12,9%) et du café robusta (+15,3%) se sont accrus en 2022. A l'inverse, les prix du caoutchouc (-8,1%), du riz blanchi (-4,7%) et de la fève de cacao (-1,4%) se sont contractés.

Sur le **marché des changes**, l'euro s'est déprécié en moyenne sur l'année 2022 par

rapport au dollar (-11,0%), à la livre sterling (-9,2%) et au yuan renminbi (-7,3%).

### **Maintien du dynamisme de l'économie nationale**

En dépit du contexte international difficile et de l'insécurité persistante dans les pays sahéliens qui ont affecté la Côte d'Ivoire, l'économie ivoirienne a bénéficié de l'accélération de l'exécution du PND 2021-2025 et de l'amélioration de sa compétitivité-prix, résultant, d'une part, de la dépréciation du franc CFA vis-à-vis des monnaies des principaux partenaires et d'autre part, d'un différentiel prix favorable. En outre, face aux pressions inflationnistes, l'érosion du pouvoir d'achat des ménages a été limitée par des mesures mises en œuvre par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Il s'agit notamment de l'abandon des taxes sur les importations de blé, de la subvention partielle des prix des carburants « Super » et « gasoil », du plafonnement du prix du ciment, du plafonnement des prix des produits alimentaires de grande consommation et de l'augmentation de la liste des produits dont les prix sont réglementés. Par ailleurs, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a procédé à trois (3) relèvements successifs de ses taux directeurs à partir du mois de juin 2022 pour freiner la hausse des prix à la consommation.

### **Les réalisations de l'année 2022 comparées à celles de 2021 sont présentées ci-dessous.**

Dans le **secteur primaire**, l'agriculture industrielle et d'exportation a enregistré une meilleure évolution que prévue grâce à la hausse de la production de fèves de cacao de 5,8% au lieu d'une baisse projetée. De même, les productions de café (+52,6%), de caoutchouc (+21,1%), de noix de cajou (+6,1%) et de sucre (+5,1%) ont augmenté. A l'inverse, il a été observé une contraction des productions de coton graine (-15,7%), de régime de palme (-9,9%) et de banane dessert (-9,0%). Le coton

graine a pâti de conditions climatiques défavorables et de l'attaque de jassides, des insectes ravageurs, tandis que la filière palmier à huile subit le vieillissement du verger. Quant à l'agriculture vivrière, elle a évolué favorablement, tirée principalement par la hausse de productions de manioc (+8,0%), maïs (+5,2%), et d'arachide non décortiquée (+4,1%).

Au niveau du **secteur secondaire**, l'indice de production industrielle en volume a progressé de 7,4% en 2022, en rythme annuel, sous l'effet de la vitalité de tous les types d'industries, notamment des « industries extractives » (+12,5%), des « industries manufacturières » (+5,4%) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+5,8%). Ce dynamisme est confirmé par la hausse de la consommation d'électricité de moyenne tension de 8,7%.

L'activité des BTP est restée bien orientée, sous l'effet de l'accélération de l'exécution des projets d'infrastructures publiques pour l'organisation de la CAN et l'amélioration de la fluidité routière. Ainsi, en moyenne annuelle, l'indicateur avancé du BTP s'est accru de 27,7%,

Le **secteur tertiaire** a consolidé sa reprise, porté par une demande robuste, en relation avec la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. Ainsi, sont ressortis en augmentation, le chiffre d'affaires du commerce de détail (+11,4%), le nombre total de passagers dans le transport aérien (+26,9%), le trafic global de marchandises par voie maritime (+1,4%) ainsi que les trafics voix (+9,3%), et internet (+43,1%). De même le transport terrestre a maintenu sa tendance haussière au regard de l'augmentation de 9,2% de la consommation des carburants « super » et « gasoil ». A contrario, le trafic global de marchandises par voie ferroviaire s'est contracté de 10,8%.

En lien avec les dynamismes sectoriels, le marché de **l'emploi formel** a enregistré un gain de 81 730 salariés en 2022, par rapport au nombre de salariés enregistré en fin décembre

2021. Toutefois, cette évolution est en deçà des 85 802 emplois nets créés en 2021.

Concernant les **prix**, à l'instar du reste du monde, l'économie ivoirienne a été caractérisée en 2022 par l'accentuation de la pression sur les prix à la consommation. Grâce aux mesures efficaces adoptées par le Gouvernement pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, l'inflation s'est établie à 5,2% en moyenne annuelle, après des hausses de 4,2% et 2,4% enregistrées respectivement en 2021 et 2020. Cette évolution de l'IHPC provient des augmentations conjointes des prix des produits comestibles (+8,6%) et de ceux des produits non comestibles (+3,5%).

De même, l'Indice des Prix de la Production Industrielle (IPPI) s'est raffermi de 11,1% en moyenne en 2022, après une augmentation de 10,0% en 2021. Cette accélération du rythme de progression de l'IPPI, départ usine et hors marges de transport et commercial, a été portée essentiellement par les prix de la production manufacturière (+12,0% contre +12,6% en 2021) ainsi que par ceux des industries extractives (+11,7% après +9,3% en 2021).

La situation des **finances publiques** a été caractérisée en 2022 par une mobilisation des recettes totales et dons en deçà, de 41,8 milliards, de l'objectif défini dans le cadre du collectif budgétaire de 2022. Cette contreperformance est attribuable à des moins-value dans les mobilisations des dons (-61,9 milliards) et des recettes fiscales (-22,2 milliards) dont l'impact a été atténué par une plus-value des cotisations sociales (+46,7 milliards). En ce qui concerne les dépenses totales et prêt nets, ils sont ressortis en dépassement de 351,4 milliards de l'objectif, en lien principalement avec le surplus des dépenses d'investissement (+77,8 milliards), des dépenses de sécurité (+73,6 milliards) et des subventions et transferts (+72,4 milliards). L'excédent des dépenses de sécurité s'explique par les efforts de lutte contre le développement du terrorisme dans la sous-région. Quant aux subventions et transferts, ils sont impactés par

le coût de certaines mesures de lutte contre la vie chère.

Il résulte de ces évolutions, un déficit du solde budgétaire de 2 982,0 milliards (6,8% du PIB), plus accentué que le déficit prévisionnel de 2 588,8 milliards. Ce déficit a été financé par la levée de fonds sur le marché sous régional et international, d'un montant de 3 298,0 milliards qui a également permis de régler les échéances du capital de la dette publique.

Les **échanges extérieurs** de marchandises hors biens exceptionnels ont été caractérisés sur l'année 2022 par une dégradation du solde commercial (FAB-CAF) qui affiche de façon exceptionnelle un déficit de 826,7 milliards contre un excédent de 731,4 milliards en 2021. Cette situation provient d'une hausse en valeur des importations de 42,0%, largement supérieure à celle des exportations de 19,7%, sous l'effet notamment d'un accroissement des prix à l'importation (+26,3%) plus fort que celui des prix à l'exportation (+13,3%). Ainsi, les termes de l'échange se sont dégradés de 10,3%.

Au niveau des **statistiques monétaires**, le resserrement de la politique monétaire adoptée par la BCEAO s'est traduit par un ralentissement du rythme d'accroissement des créances à l'économie pour se situer à +7,3% contre +12,5% en 2021. Par contre, les créances nettes sur l'administration centrale se sont accélérées de +27,7% après +18,1% l'année précédente, en lien avec le creusement du déficit budgétaire. Concernant les actifs extérieurs nets, ils ont baissé de 7,8%, en relation notamment avec le déficit du solde commercial (FAB-CAF). Il a résulté de ces évolutions une augmentation de la masse monétaire au sens large (M2) de 9,0% après une progression de 18,7% enregistrée en 2021.

Sur le **marché boursier** sous régional, en moyenne sur l'année 2022, l'indice BRVM 10 a augmenté de 21,1% et l'indice BRVM composite a progressé de 24,8%. La bonne orientation de l'indice composite résulte de la progression de tous les indices sectoriels, principalement de ceux de l'agriculture (+75,0%), de l'industrie

(+50,6%), de la distribution (+33,0%) et de la finance (+21,6%).

**En définitive**, en dépit de l'environnement international morose, en lien avec les tensions inflationnistes, le durcissement des conditions de financement et le ralentissement du PIB mondial, l'économie ivoirienne a enregistré une évolution globalement favorable en 2022. Elle a tiré avantage de l'accélération de la mise en œuvre des investissements prévus dans le PND 2021-2025 et de l'amélioration de la compétitivité-prix. Par ailleurs, les différentes mesures de lutte contre la cherté de la vie mises en œuvre par le Gouvernement ont permis de limiter l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, le taux d'inflation s'est affiché en deçà du niveau mondial, mais au-dessus du maximum de 3% de la norme de l'UEMOA.

Le financement bancaire de l'économie s'est accru, dénotant du maintien de la confiance des banquiers. Toutefois, le rythme de progression a ralenti comparativement à son niveau de 2021, sous l'effet du resserrement de la politique monétaire.

L'activité économique a enregistré une progression des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Cependant, sous l'effet d'un renchérissement des importations largement supérieur à celui des exportations, le solde du commerce spécial hors biens exceptionnels (FAB-CAF) a de façon exceptionnelle affiché un déficit qui devrait impacter négativement le solde courant de la balance de paiement.

S'agissant de l'exécution budgétaire, elle a été marquée par une accentuation du déficit du solde global, en lien, entre autres, avec l'accroissement des dépenses de lutte contre le développement du terrorisme et le coût de certaines mesures prises pour freiner la hausse des prix à la consommation.

Les performances sectorielles enregistrées sur l'année 2022 laissent entrevoir une croissance du PIB dans le voisinage du taux de +6,8% projeté en septembre 2022. Ce dynamisme devrait se poursuivre en 2023.

## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

### *Persistance des tensions inflationnistes et ralentissement de l'économie mondiale*

**Au niveau mondial**, après le rebond du PIB de 6,2% en 2021, suite à la contraction de 3,0% enregistrée en 2020, selon les prévisions du FMI dans la mise à jour des perspectives de l'économie mondiale publiée en janvier 2023, les économies ont été confrontées, en 2022, à de multiples contraintes liées à la persistance de la Covid-19 et au déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février 2022.

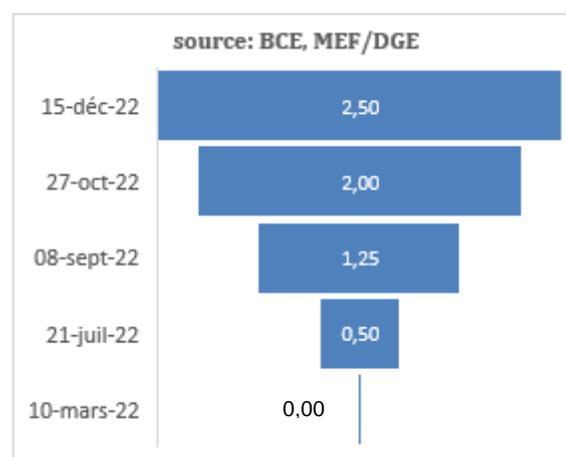
En effet, la flambée de la Covid-19 spécifiquement dans les pays asiatiques a affecté les chaînes d'approvisionnement et induit une pénurie de certains biens intermédiaires à l'échelle mondiale, notamment, les semi-conducteurs indispensables dans l'industrie automobile, et dans les technologies de l'information et de la télécommunication. Aussi, le déclenchement de la guerre en Ukraine et le blocage prolongé des ports ukrainiens par la Russie ont conduit l'Union Européenne, les États Unis et certains de leurs alliés (Japon, Corée du Sud et Australie) à la prise de sanctions économiques à l'encontre de la Russie. Celles-ci ont eu pour conséquences la perturbation des chaînes d'approvisionnement induisant une forte augmentation des prix des principaux produits d'exportations des deux pays en conflit. Par conséquent, il a été observé une baisse de l'activité économique de ces deux pays, une exacerbation des ruptures d'approvisionnement et donc une hausse des prix des produits énergétiques (pétrole brut, gaz naturel...) et de certains produits alimentaires tels que le blé, l'huile de tournesol et les engrais, entretenant ainsi les tensions inflationnistes.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du FMI publiées en janvier 2023, le taux d'inflation mondial a atteint 8,8% en 2022, largement au-dessus du taux de 4,7% enregistré en 2021. Il devrait descendre à 6,6% en 2023.

Afin de juguler l'inflation, les principales banques centrales du monde ont procédé aux relèvements des taux directeurs, marquant la fin des politiques monétaires accommodantes mises en œuvre dans le cadre de la relance économique post-Covid.

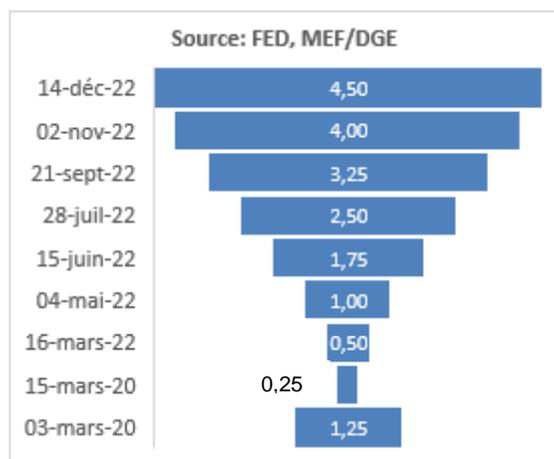
La Banque Centrale Européenne (BCE) a relevé quatre fois son taux directeur en 2022. Celui-ci est passé de 0,5% le 21 juillet 2022 à 2,5% le 15 décembre 2022.

**Graphique 1: Evolution des taux directeurs de BCE en 2022 (en %)**



Dans cette même lancée, la Réserve Fédérale (FED) a relevé 7 fois son taux directeur sur l'année 2022. Celui-ci est passé de 0,25% en début d'année à 4,5% le 14 décembre 2022.

Graphique 2: Evolution des taux directeurs de la FED en 2022 (en %)



Ces actions des banques centrales ont entraîné un durcissement des conditions financières, freiné l'activité économique dans l'ensemble des pays et fait peser des incertitudes sur les perspectives économiques avec des risques de surendettement des Etats.

Tableau 1 : Evolution des taux d'inflation des principaux pays

PAYS/GROUPE DE PAYS	2021	Prévision 2022	Prévision 2023
Monde	4,7	8,8	6,6
Pays avancés	3,1	7,3	4,6
Pays émergents	5,9	9,9	8,1
Afrique subsaharienne	11,6	14,4	11,9

Source : FMI

En ce qui concerne la progression du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial, elle est estimée par le FMI à 3,4% en 2022 et devrait ralentir à +2,9% en 2023. L'estimation de croissance pour l'année 2022 affiche 1 point de pourcentage de moins que la prévision de janvier 2022, avant le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB mondial

Pays/groupe de pays	Réal 2019	Réal. 2020	Est 2021 (PEM janv. 2023)	Prév. 2022 (PEM janv. 2023)
Mondiale	2,8	-3,0	6,2	3,4
Pays avancés	1,8	-4,5	5,4	2,7
Pays émergents	3,6	-2,1	6,7	3,9
Afrique subsaharienne	3,2	-1,7	4,7	3,8

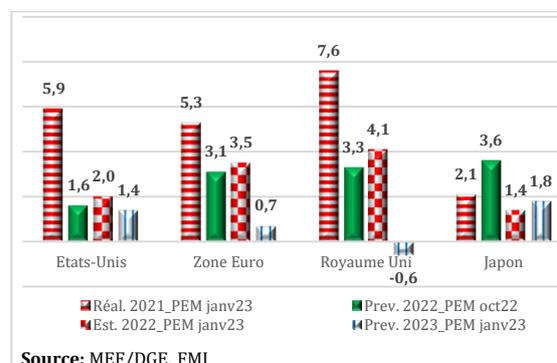
Source : FMI

## I.1. PAYS AVANCÉS

Au niveau des **pays avancés**, le taux de croissance a décéléré à +2,7% en 2022 contre +5,4% en 2021. Le ralentissement a été observé dans la plupart des pays, mais il a été plus accentué aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. La réduction du rythme de croissance du PIB devrait se poursuivre en 2023 (+1,2%). Quant à l'inflation, elle devrait passer de 7,3% en 2022 à 4,6% en 2023 contre 3,1% en 2021.

Au **Japon**, l'économie a progressé de 1,4% en 2022, soutenue par l'amointrissement de l'impact de la Covid-19 et par le maintien d'un « policy-mix »<sup>1</sup> accommodant. Cependant l'augmentation du PIB en 2022 a été plus faible que la progression de 2,1% enregistrée en 2021, en relation avec la contraction au troisième trimestre.

Graphique 3: Taux de croissance annuelle (en %) des économies avancées



<sup>1</sup> Combinaison de la politique monétaire et de la politique budgétaire

Aux **États-Unis**, le PIB a augmenté de 2,0% contre un rebond de 5,9% en 2021. Après avoir reculé aux deux premiers trimestres de l'année 2022, l'économie américaine a profité de la bonne orientation de l'activité au second semestre, impulsée par la solidité des dépenses des ménages. Au niveau de l'emploi, selon les données du Bureau de la Statistique du Travail des Etats-Unis (Bureau of Labor Statistics en anglais), le dernier mois de 2022 a été solide malgré le ralentissement économique provoqué par la banque centrale américaine, en vue de faire ralentir la forte inflation. Au total, 4,8 millions d'emplois non agricoles ont été créés dans le pays en 2022, contre 7,3 millions en 2021<sup>2</sup>. Le taux de chômage a reculé à 3,5% en décembre, marquant une baisse de 0,4 point en glissement annuel.

Au **Royaume-Uni**, la production intérieure a progressé de 4,1%. Toutefois, elle a décéléré par rapport au rebond de 7,6% enregistré en 2021. Cette orientation est en lien avec la faiblesse de l'activité au deuxième et au troisième trimestre, découlant du ralentissement des secteurs de la production et de la construction.

Dans la **Zone Euro**, la croissance du PIB est ressortie positive à 3,5%, grâce à une forte résilience de l'activité au premier semestre. Cependant, cette progression est en dessous de celle de 5,3% enregistrée en 2021, en raison du ralentissement de l'activité au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre) en lien avec le tassement des dépenses de consommation des ménages.

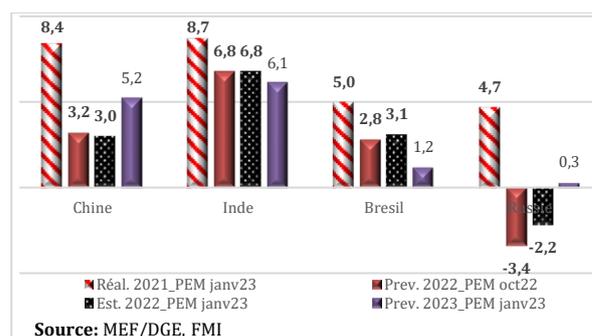
Le marché de l'emploi est resté dynamique en 2022 et a soutenu la croissance économique. Le taux de chômage dans la zone euro s'est situé à 6,5% au mois de

novembre 2022, en baisse de 0,6 point de pourcentage en glissement annuel. Ce retrait du taux de chômage provient notamment de l'Allemagne (-0,3 point pour s'afficher à 3,0%) et de la France (-0,5 point pour se situer à 7,0%).

## I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et en développement**, le PIB a enregistré un accroissement de 3,9% en 2022, après la forte augmentation de 6,7% enregistrée en 2021. L'inflation a accéléré pour se situer à 9,9 % en 2022 et devrait reculer à 8,1 % en 2023.

Graphique 4: Taux de croissance annuelle (en %) des économies émergentes



En **Chine**, le produit intérieur brut (PIB) chinois n'a augmenté que de 3,0%, après une forte hausse de 8,4% en 2021, en relation avec le ralentissement de l'activité au cours du deuxième et quatrième trimestre (+0,0%) sous l'effet de la résurgence des infections à la Covid-19, de l'application de la politique zéro-Covid et de la morosité du marché de l'immobilier.

Relativement au marché de l'emploi, selon le Bureau d'État des statistiques (BES) de la Chine, 12,06 millions de nouveaux emplois urbains ont été créés en 2022, dépassant ainsi l'objectif annuel du Gouvernement de création de 11 millions d'emplois. Cette

<sup>2</sup> Données extraites le 27 février 2023, Bureau des Statistiques du Travail des Etats-Unis, [www.bls.gov](http://www.bls.gov)

réalisation est tout de même en deçà des 12,69 millions d'emplois urbains créés en 2021.

En **Inde**, la croissance du PIB a ralenti. Elle est passée de 8,7% en 2021 à 6,8% en 2022. L'économie indienne a pâti à la fois de la récession mondiale, des tensions inflationnistes et du durcissement des politiques monétaires.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance a ralenti, pour s'établir à 3,8% contre 4,7% en 2021. Les fortes augmentations du coût de la vie, conjuguées à la faiblesse de la demande extérieure et au resserrement des conditions financières mondiales, ont freiné la reprise post-Covid dans de nombreux pays.

En Afrique du Sud et au Nigéria, la progression du PIB s'est affichée respectivement à 2,6% et 3,0% en 2022. L'économie de l'Afrique du Sud a été fragilisée par l'aggravation des pénuries d'électricité, par l'incertitude politique, ainsi que par des perturbations dues aux inondations et aux grèves. Quant au Nigéria, l'activité a été affaiblie par l'intensification des problèmes de production dans le secteur pétrolier.

#### ✓ **Pays de la zone UEMOA**

Dans la zone UEMOA, le taux de croissance du PIB de l'Union est estimé à +5,7% en 2022 contre +6,1% en 2021. L'activité économique est restée soutenue en dépit de la conjoncture internationale morose et d'un environnement sociopolitique et sécuritaire régional fragile.

Cette bonne tenue de l'activité économique est consécutive à l'intensification des investissements par les États membres, ainsi qu'à la bonne tenue de la production manufacturière et commerciale ainsi que

des services. Quant au taux d'inflation, il est estimé à 7,5% contre 3,6% en 2021.

**Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA**

Pays	Croissance du PIB en 2020 (estimation)	Croissance du PIB en 2021 (prévision)	Croissance du PIB en 2022 (prévision)
Bénin	3,8	7,2	6,0
Burkina Faso	1,9	6,9	4,0
Côte d'Ivoire	2,0	7,4	6,8
Guinée Bissau	1,5	6,4	4,7
Mali	-1,2	3,1	3,7
Niger	3,6	1,3	6,9
Sénégal	1,3	6,1	4,8
Togo	2,0	6,0	5,8
<b>UEMOA</b>	<b>1,8</b>	<b>6,1</b>	<b>5,7</b>

Sources : MEF/DGE, RSM décembre 2022

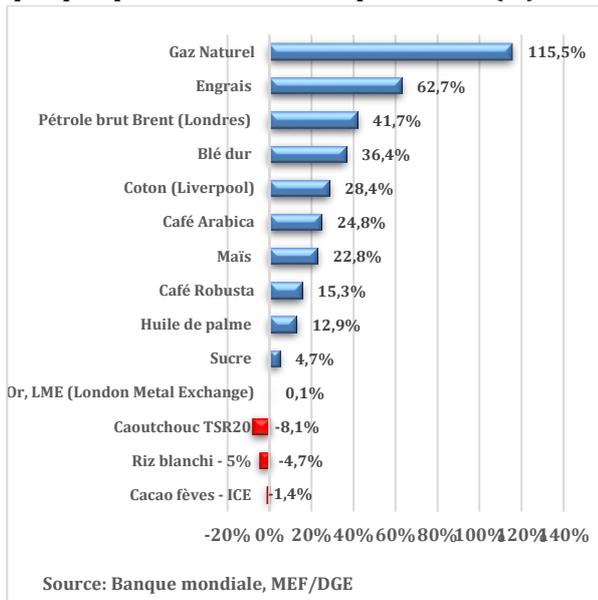
### I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

#### *Évolution contrastée des cours des matières premières*

La perturbation des échanges de certains biens, consécutive au déclenchement de la Guerre en Ukraine et le déséquilibre des chaînes d'approvisionnement en lien avec la persistance de la Covid-19, notamment en Chine, ont conduit à une évolution contrastée des **cours des principales matières premières** et de certains produits alimentaires échangés par la Côte d'Ivoire sur l'année 2022.

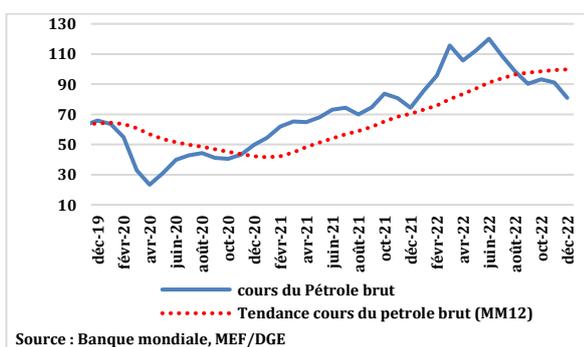
Les prix moyens du gaz naturel (+115,5%), de l'engrais (+62,7%), du pétrole brut (+41,7%), du blé dur (+36,4%), du coton (+28,4%), du maïs (+22,8%), du café robusta (+15,3%), de l'huile de palme (+12,9%), du sucre (+4,7%) et de l'or (+0,1%) se sont accrus. A l'inverse, les cours du caoutchouc naturel (-8,1%), du riz blanchi (-4,7%) et de la fève de cacao (-1,4%) se sont contractés.

Graphique 5: Evolution des prix en moyenne de quelques produits en 2022 comparé à 2021 (%)



La hausse du cours moyen du **pétrole brut** enregistrée en 2021, s'est accélérée au premier semestre 2022 sous l'effet des sanctions occidentales à l'encontre de la Russie. Ainsi, le cours du pétrole brut a atteint un pic de 120 dollars US le baril au mois de juin 2022, avant de fléchir au second semestre 2022 et de terminer l'année à des niveaux proches de ceux observés avant le début de la guerre en Ukraine.

Graphique 6 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars par baril



A l'instar du pétrole brut, le prix du **gaz naturel**, s'est envolé sous l'effet d'une forte demande en raison d'un hiver glacial. Il a également pâti des sanctions occidentales contre la Russie et des ruptures d'approvisionnements européens en gaz depuis la Russie.

Le prix du gaz naturel a atteint un record historique à 454,04 US cents MBtu au mois d'août 2022 avant de baisser sur le reste de l'année, en rythme mensuel.

Le cours de la **fève de cacao** a enregistré une tendance baissière au premier semestre 2022, en raison d'une belle récolte intermédiaire et d'une demande léthargique. Après avoir atteint un creux à 2 239 dollars US la tonne en juillet 2022, le cours s'est relevé au deuxième semestre, soutenu en partie par le refus des deux principaux producteurs (la Côte d'Ivoire et le Ghana) de vendre leurs productions aux multinationales sans l'application du Différentiel de Revenu Décent (DRD) de 400 dollars la tonne à l'achat. Cette prime a été conçue pour protéger les faibles revenus des cacaoculteurs, auprès de qui les géants du chocolat s'étaient engagés à verser lors d'un accord historique conclu en 2019.

Le prix du **blé dur**, en hausse depuis plus de trois ans, s'est accéléré au premier semestre 2022, avec l'arrêt des exportations du blé ukrainien dans le contexte de crise avec la Russie. La signature, le 22 juillet 2022, d'un accord entre l'Ukraine, la Russie et l'ONU sur l'exportation des céréales ukrainiennes par la mer noire, a permis un repli du prix du blé dur au second semestre pour terminer l'année 2022 quasiment au même niveau que celui de 2021.

Le cours de **l'huile de palme**, en progression depuis 2020, s'est accéléré au premier trimestre 2022. Il a atteint des sommets sans précédent suite au resserrement de l'offre provoqué par l'arrêt des exportations ukrainiennes de l'huile de tournesol et les restrictions des exportations imposées par l'Indonésie. A partir du deuxième trimestre, les prix se sont fortement dégradés en lien avec l'amélioration de l'offre suite à la levée des

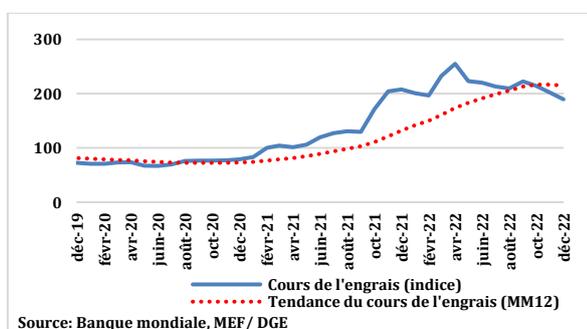
restrictions du premier producteur-exportateur, l'Indonésie. Le prix en fin d'année 2022 demeure néanmoins au-dessus de celui d'avant Covid.

Le cours du **caoutchouc** qui s'était maintenu en hausse sur l'année 2021, a baissé tout le long de l'année 2022, sous l'effet du ralentissement de l'économie chinoise, première consommatrice de caoutchouc au niveau mondial.

Le cours du **coton** a maintenu, sur les cinq premiers mois de l'année 2022, sa tendance haussière entamée en 2020. Par la suite, il s'est inscrit en baisse, en rythme annuel, le reste de l'année affecté par une demande atone.

L'accroissement de l'indice du cours des **engrais**, observé en 2021, s'est poursuivi en 2022 avec une accélération sur les quatre premiers mois de l'année pour atteindre un niveau record de 254,97 au mois d'avril. Cette progression est liée d'une part, à l'élévation du prix du gaz naturel, principal intrant utilisé dans la production de l'urée et d'autre part des difficultés de commercialisation de l'engrais produit par la Russie en raison des sanctions occidentales. Une détente des prix a été observée au second semestre de l'année, dans le sillage de celui du gaz naturel.

Graphique 7 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



Sur le **marché des changes**, l'Euro s'est déprécié en 2022, passant sous la parité avec le dollar pendant quelques mois. La

monnaie européenne a été impactée par les incertitudes concernant l'impact de la crise du gaz naturel sur les économies de la zone. En moyenne sur l'année, l'euro s'est déprécié par rapport aux principales monnaies à l'exception du yen japonais face auquel il s'est apprécié de 6,3%, comparé à 2021. Ainsi, l'euro se déprécie face au dollar canadien (-9,2%), au dollar US (-11,0%), au yuan renminbi (-7,3%), à la livre sterling (-0,9%) et au rouble russe (-15,7%).

## II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,  
Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires*

Sur le plan **national**, à l'instar du reste du monde, l'environnement économique a été marqué en 2022 par une accentuation des pressions inflationnistes, induite par les conséquences de la guerre en Ukraine et la résurgence de la Covid-19. Par ailleurs, l'inflation a été également alimentée d'une part, par l'insécurité persistante dans les pays du Sahel, principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire en ce qui concerne le bétail et les produits maraîchers, et d'autre part, par l'insuffisance de l'offre locale de certains produits vivriers du fait des dérèglements climatiques et du déficit de main d'œuvre agricole ainsi que de l'attaque des champs de gombos et d'aubergines par les « jassides », des insectes ravageurs qui détruisent la production.

Dans ce contexte, afin de contenir l'envolée de prix et limiter l'érosion du pouvoir d'achat des populations, le Gouvernement a renforcé les actions de lutte contre la cherté de la vie mises en place en 2021. Les mesures prises portent notamment sur (i) le renforcement du soutien à la production et à la commercialisation des produits vivriers, (ii) la subvention partielle des prix des produits pétroliers, (iii) l'exonération des droits et taxes sur l'importation de blé, l'adoption d'une nouvelle norme ainsi qu'un appui financier aux acteurs de la production de farine de blé, (iv) le plafonnement des prix du ciment, et, (v) la poursuite du plafonnement des prix des produits de grande consommation.

En outre, les fonctionnaires ont bénéficié d'une revalorisation salariale en août 2022 et le Gouvernement a obtenu du secteur privé, dans le cadre du dialogue public-privé, l'augmentation du Salaire Minimum

Intersyndical Garanti (SMIG) de 25% à compter de janvier 2023. Le SMIG passe ainsi de 60 000 à 75 000.

Au niveau de la politique monétaire, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a procédé à des relèvements successifs des taux directeurs de 25 points de base intervenus en juin, septembre et décembre 2022, soit un cumul de 75 points de base, en vue de réduire la demande et ramener progressivement l'inflation dans l'intervalle cible (de 1% à 3%).

En dépit du contexte international morose, l'économie ivoirienne a bénéficié de l'accélération de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2021-2025) à travers la bonne exécution du Plan de Travail Gouvernemental 2022 décliné en 445 projets et 2 019 réformes. Les actions menées qui se sont inscrites autour des six (6) piliers du PND 2021-2025 et du programme Social du Gouvernement phase 2 (PS Gouv 2), ont contribué à renforcer davantage l'amélioration des conditions de vie des populations. Les réalisations ont porté principalement sur :

**- L'accélération de la transformation structurelle de l'économie** à travers (i) la signature de sept (7) conventions dans la filière cacao, trente-cinq (35) conventions dans la filière anacarde et vingt-huit (28) conventions dans la filière hévéa, en vue de poursuivre l'amélioration de la qualité des produits agricoles et la promotion de leur transformation, (ii) le réaménagement de 732 km de routes rurales et des zones agroindustrielles de Bondoukou, Korhogo et Séguéla, (iii) l'inauguration

d'une quarantaine de projets industriels pour un montant d'investissement de plus de 220 milliards de FCFA, (iv) la poursuite du Programme d'Urgence de Soutien aux filières agricoles affectées par la Covid-19, et (v) le lancement du Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI) en vue d'assurer la souveraineté alimentaire en poisson du pays dont le besoin n'est couvert qu'à 14%, à travers la production de plus de 500 000 tonnes par an ;

**- Le développement du capital humain et la promotion de l'emploi** à travers notamment (i) la construction de 225 salles de classes ainsi que la formation de 601 éducateurs, 2 268 encadreurs et 375 enseignants dans le préscolaire, (ii) plus de 6 000 jeunes recrutés pour être formés dans le cadre du déploiement de l'apprentissage, (iii) et l'insertion de plus de 2 900 personnes vulnérables sur le marché du travail, (iv) l'uniformisation du prix de la poche de sang à 3 000 FCFA et le renforcement du dispositif d'enrôlement pour l'acquisition de la carte CMU ainsi que la révision du panier de soin de la CMU ;

**- Le développement du secteur privé et de l'investissement** à travers (i) la réforme de l'écosystème de soutien aux PME avec la création du Guichet Unique de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (GUDE-PME) qui a enregistré la création de 18 314 entreprises en 2022 contre 12 034 en 2021, (ii) le lancement du Programme Economique pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE) destiné à accompagner par an 150 PME à fort potentielles en vue d'en faire des locomotives économiques du pays, (iii) le renforcement des systèmes

d'adduction en eau potable existants des villes de Yamoussoukro, San Pedro et Korhogo dans le cadre de la préparation de la CAN 2023 et (iv) le renforcement de la disponibilité des infrastructures énergétiques de qualité avec la mise en service de la centrale thermique flottante de location « KARPOWER » de 100 MW à Azito et de la turbine à gaz de la phase 4 de la centrale thermique d'Azito de 179 MW ;

**- Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale à travers** (i) le transfert monétaire trimestriel à 175 000 ménages dans le cadre du Programme de Filets Sociaux Productifs, (ii) un appui à 45 700 ménages sinistrés, et (iii) l'intensification de la lutte contre les diverses formes de marginalisation économiques et sociales ;

**- Le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique** à travers (i) la réhabilitation d'importantes infrastructures de qualité (stade, amélioration de voirie, centre de santé...) dans les villes de Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo, Daloa, Bondoukou, Odienné et San Pedro afin de les rendre plus attractives, (ii) l'amélioration du système statistique national afin de disposer de statistiques de qualité pour garantir l'efficacité des programmes régionaux, (iii) le lancement du Programme Pilote de Développement des Zones Rurales (PPDZR), et (iv) la mise en œuvre de projets d'agroforesteries pour 8 653 ha ainsi que le reboisement de plus de 35 000 ha de forêts ;

**- Le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'Etat et la transformation culturelle** à travers (i) la signature du protocole d'accord portant sur une seconde trêve sociale entre le Ministère de la Fonction publique et les plateformes syndicales qui devrait contribuer à améliorer les conditions de vie et de travail des agents, (ii) la réforme de l'Ecole Nationale d'Administration en vue de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des fonctionnaires et agents de l'Etat et promouvoir l'excellence dans les administrations publiques, (iii) la construction et la réhabilitation de treize (13) infrastructures judiciaires et pénitentiaires, (iv) la mise en place du système digitalisé du contrôle fiscal (eFournisseur) et du Système de Prévention et de Détection des Actes de Corruption et Infractions Assimilées (SPACIA).

En plus de ces acquis, le lancement, le 22 janvier 2022, du deuxième Plan Social du Gouvernement (PS-Gouv 2) couvrant la période 2022-2024 a contribué à :

**- La lutte contre la fragilité dans les zones frontalières Nord** afin de faire barrage au développement du terrorisme à travers l'électrification de 69 localités, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, le reprofilage de 645,5 km, le transfert monétaire trimestriel à 30 418 ménages, l'insertion de 21 507 jeunes au sein des programmes d'emploi et la subvention de 1 102 jeunes pour des activités génératrices de revenus ;

**- L'amélioration des conditions d'études au primaire, secondaire et au supérieur** grâce au recrutement de 10 282 enseignants, à la distribution de 98 393 tables-bancs ainsi qu'à la

construction de 41 collèges de proximités, de 1 164 latrines écoles et de 7 015 latrines ménages ;

**- L'amélioration des conditions de vie des ménages** à travers l'électrification de 573 localités, la mise en place et la réparation de pompe à motricité humaine, ainsi que la construction (135) et la réhabilitation (36) respectivement de 135 et 36 Etablissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) ;

**- La promotion de l'insertion professionnelle des jeunes et du service civique.** 32 742 jeunes ont été insérés dans le cadre des programmes de stage, des formations par apprentissage, des formations qualifiantes ainsi que dans les métiers de grande distribution. En outre, deux établissements de l'enseignement technique ont été réhabilités et un centre de service civique a été construit dans la ville de Bouaké.

La Côte d'Ivoire a enregistré un gain de compétitivité en 2022, avec un Taux de Change Effectif Réel (TCER) en baisse de 6,5 points de pourcentage par rapport au niveau de 2021. Ce gain de compétitivité est induit, d'une part, par la dépréciation du Franc CFA par rapport aux monnaies des principaux partenaires, dans le sillage de celle de l'euro, et d'autre part, par un différentiel de prix favorable traduisant une inflation plus faible que celle enregistrée dans les principaux pays partenaires.

La confiance des chefs d'entreprises, quant à la bonne tenue de l'activité économique, s'est quelque peu érodée, comparativement à 2021, en lien avec les incertitudes liées à l'évolution de l'environnement international. En effet, l'indicateur du climat des affaires, produit par la BCEAO, a enregistré une baisse de 1,5% en moyenne

en 2022. Cependant, il est demeuré au-dessus de sa tendance de long terme.

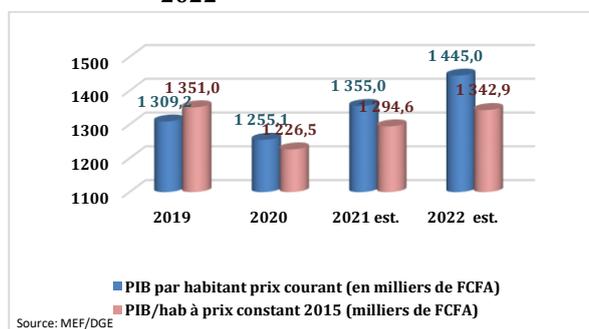
Par ailleurs, l'agence Bloomfield a attribué la note de 6,2 avec perspectives stables à la Côte d'Ivoire, pour l'année 2022. Le pays enregistre ainsi une amélioration de 50 points de base comparé à l'année 2021, passant de la catégorie risque modéré à la catégorie risque faible.

Cette performance réalisée par la Côte d'Ivoire est le reflet de sa solidité économique reflétée par ses performances macroéconomiques, l'attractivité de son climat des affaires, la résilience de ses finances publiques, la consolidation de son système financier et la maîtrise des risques socio-politiques. Toutefois, la contribution du secteur privé ivoirien à la reprise économique de 2021 reste timide.

La consommation des ménages continue de bénéficier de la tendance haussière du PIB par habitant, sous l'effet du rythme soutenu de la progression de l'activité économique.

Le PIB par habitant est passé de 1 143 700,9 en 2015 à 1 354 966,9 en 2021. Il est estimé à 1 444 987,5 FCFA en 2022.

**Graphique 8 : Evolution du PIB par habitant de 2019 à 2022**



## II.1. SECTEUR RÉEL

### II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire a enregistré une bonne tenue aussi bien de l'agriculture industrielle et d'exportation que de l'agriculture vivrière en 2022.

#### ▣ Bonne tenue des principales spéculations de l'agriculture industrielle

La performance de l'agriculture industrielle et d'exportation en 2022 a été meilleure que prévue en raison essentiellement de la hausse de la production de cacao de 5,8% au lieu d'une baisse projetée de 5,8%. De même, les productions de café (+52,6%), de caoutchouc (+21,1%), de noix de cajou (+6,1%) et de sucre (+5,1%) se sont accrues. Par contre, les productions de coton graine (-15,7%), de banane dessert (-9,0%) et de régimes de palme (-9,9%) se sont contractées.

**Tableau 4 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation**

(En tonnes)	2021	2022	Variation (%)	Prév 2022 De sept. 2022 (%)
Cacao fèves	2 228 540,5	2 358 840,2	5,8	-5,8
Café	62 190,5	94 904,1	52,6	71,3
Noix de Cajou	968 676,0	1 028 172,0	6,1	7,2
Caoutchouc	1 100 385,6	1 332 636,0	21,1	22,5
Sucre	180 584,2	189 825,3	5,1	17,4
Banane dessert	536 522,4	488 202,9	-9,0	-9,6
Coton graine	559 454,9	471 658,7	-15,7	4,1
Régime de palme	2 762 606,0	2 489 211,5	-9,9	-5,7

Sources : MEF/DGE, OPA, MEMINADER

La production de *fèves de cacao* a bénéficié d'une bonne pluviosité et de facteurs agronomiques favorables qui ont renforcé la production au dernier trimestre 2022, qui correspond à la campagne principale de

commercialisation 2022-2023. Le prix moyen d'achat au producteur a progressé de 1,4% pour se situer à 864 FCFA/Kg en 2022 et le revenu brut cumulé des producteurs a atteint 2 037,958 milliards, en hausse de 7,3%. Pour la campagne 2022-2023 qui a démarré en octobre 2022, le prix d'achat bord champ a été fixé à 900 FCFA/Kg, en accroissement de 75 FCFA/Kg comparé au prix fixé à la campagne précédente. Cette progression du prix d'achat bord champ a été rendue possible grâce à une subvention de l'Etat d'un montant total de 135 milliards de FCFA.

En vue de garantir un niveau de vie décent aux producteurs de cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana restent engagés dans les discussions avec les entreprises chocolatières pour le maintien et l'amélioration du mécanisme « Différentiel de Revenu Décent (DRD) ». A cet effet, seize (16) industriels, traders et broyeurs de cacao ont donné leur accord de principe, le 08 juillet 2022 à Accra au Ghana, pour que soient mis en place tous les outils nécessaires pour garantir un meilleur revenu aux planteurs ivoiriens et ghanéens,

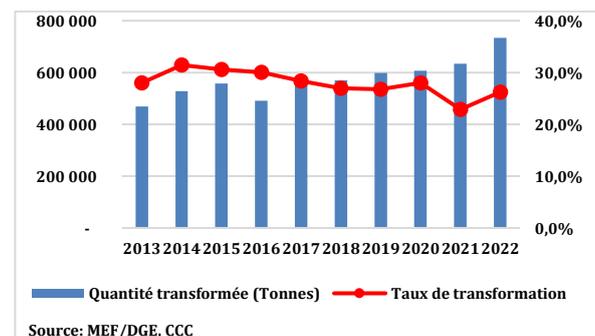
En ce qui concerne la transformation de la fève de cacao, le volume broyé et exporté a atteint 734 485 tonnes en 2022, en accroissement de 16,1%. En 2023, le volume de cacao broyé devrait atteindre 770 000 tonnes. Les principaux projets industriels en cours à Abidjan et San Pedro portent sur une capacité de transformation supplémentaire de 120 000 tonnes.

Par ailleurs, dans le cadre de la durabilité de la filière café-cacao, un système de traçabilité du cacao a été mis en place. Il s'est agi dans une première phase de procéder au recensement des producteurs et de leurs vergers et à la distribution de la carte du producteur. En outre, dans le cadre

du développement de l'agroforesterie, l'accès des producteurs aux plants d'arbres compatibles aux cacaoyers et aux caféiers sur les parcelles existantes a été facilité.

En ce qui concerne la production de *café*, elle a progressé de 52,6% après être restée en repli au cours des trois (03) années précédentes. Elle a bénéficié de bonnes conditions climatiques et agronomiques pendant les périodes de floraison en 2021. Le prix moyen d'achat bord champ pour l'année 2022 a progressé de 19,7% pour atteindre 701 FCFA/Kg. En raison de l'accroissement de la production et du prix, le revenu brut cumulé des producteurs s'est accru de 82,7% pour se situer à 66,5 milliards. Pour la campagne 2022-2023, le prix d'achat bord champ est fixé à 750 FCFA/Kg, en hausse de 50 FCFA par rapport à la campagne précédente. Ce niveau de prix a été rendu possible grâce à une subvention de l'Etat pour un montant global de 5 milliards de FCFA.

Graphique 9 : Évolution de la quantité transformée et du taux de transformation de cacao fèves



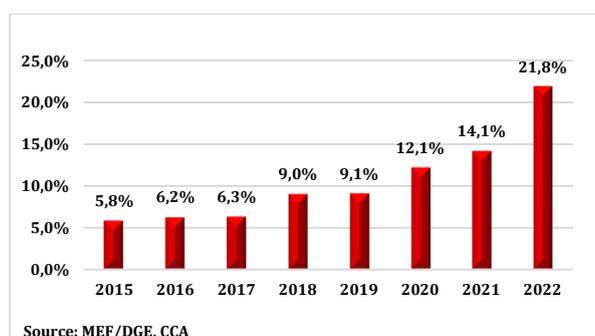
La production de *noix de cajou* a également progressé, tirant profit (i) des conditions météorologiques favorables, (ii) des bonnes pratiques agricoles, (iii) des efforts pour réprimer les sorties illégales et (iv) des prix à la production relativement stables et rentables, qui ont conduit les producteurs à renforcer la collecte des noix dans les champs. Sur l'année 2022, le prix bord champ moyen s'est situé à 353 FCFA/kg et

le revenu total perçu par les producteurs a augmenté de 7% pour s'afficher à 363 milliards.

Par ailleurs, les actions menées par le Gouvernement pour améliorer la chaîne de valeur de la noix de cajou portent leurs fruits. En effet, le taux de transformation a atteint 21,8% en 2022 avec 224 036 tonnes transformées contre un taux de 14,1% en 2021. La Côte d'Ivoire est désormais le 3<sup>ème</sup> pays transformateur et fournisseur mondial d'amandes de cajou après le Vietnam et l'Inde. Pour soutenir la transformation locale, plusieurs mesures ont été mises en œuvre par le Gouvernement. Il s'agit notamment de :

- La subvention de 400 FCFA par kilogramme d'amandes blanches et 150 FCFA par kilogramme d'amandes non-dépelliculées, produites et vendues ;
- La mise en place des zones agroindustrielles dédiées à la transformation du cajou financées à travers le Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde ;
- Le mécanisme de soutien à l'approvisionnement des transformateurs locaux nationaux de noix de cajou (actionnariat détenu à plus de 50% par des Ivoiriens).

Graphique 10 : Évolution du taux de transformation de la noix de cajou



En outre, le Conseil du Coton et de l'Anacarde a initié la mise en place d'un

centre pilote de valorisation des coques au sein de la zone industrielle de Yamoussoukro. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de diversification des produits finis des industries, de renforcement de l'impact positif de la filière sur le climat et de l'amélioration de l'accès aux instruments et mécanismes de la finance carbone pour le financement des actions de durabilité.

Dans la filière **hévéea**, la production de caoutchouc naturel sec a augmenté grâce à l'amélioration des rendements et aux bonnes pratiques agricoles. Cependant, le vieillissement des plantations, l'urbanisation et la pénurie de main-d'œuvre font peser des risques sur la production.

La production de **sucre** a progressé de 5,1%, bénéficiant d'une maîtrise de la mosaïque de la canne à sucre, de la poursuite des investissements réalisés par les deux entreprises sucrières dans le cadre de la mise en œuvre du contrat plan de relance de l'industrie sucrière convenu avec le Gouvernement.

La baisse de la production de **coton graine**, est attribuable à une forte attaque des jassides, des insectes ravageurs nuisibles aux cotonniers, qui ont causé d'énormes dégâts chez l'ensemble des producteurs. Pour soutenir la filière, l'Etat a consenti un appui de 34,52 milliards au titre de la campagne 2022-2023. La campagne 2021-2022 qui s'est achevée en mai 2022 a enregistré une production de 539 623,1 tonnes en repli de 3,5% par rapport à la campagne précédente (559 483,4 tonnes). Pour la campagne 2022-2023 qui a démarré en décembre 2022, les prix d'achat du coton graine 1<sup>er</sup> choix et 2<sup>e</sup> choix ont connu une hausse de 10F/KG. Ainsi, le prix du coton graine 1<sup>er</sup> choix a été fixé à 310 FCFA/kg contre 300F/KG à la campagne précédente,

et celui du coton graine 2<sup>ème</sup> choix est passé de 275F/KG à 285 FCFA/kg.

La production de ***régime de palme*** a pâti, notamment, du vieillissement du verger, du coût élevé des intrants, du faible rendement des plantations villageoises et d'une réduction de la main-d'œuvre au profit d'autres cultures plus lucratives. Pour l'amélioration de la compétitivité de la filière, des mesures sont envisagées notamment : (i) le projet de zonage qui consiste à confier des zones de productions à des entreprises de manière exclusive ; (ii) le projet de digitalisation du système de commerce intérieur et (iii) la prise de textes réglementaires. Pour accroître la production en 2023, le Conseil Hévéa Palmier à Huile (CHPH) a distribué des engrais à plus de 10 000 producteurs en 2022.

La production de ***banane dessert*** en 2022 a été particulièrement affectée par la baisse des prix sur le marché européen qui a affecté la rentabilité de la culture dans un contexte de hausse des prix des intrants. Dans le cadre du PURGA 2, les faïtières de la filière ont prévu : (i) la préparation de sol en vue de la replantation de 100 hectares de banane dessert avec une estimation de production de 6 500 tonnes, et (ii) l'acquisition de cartons, d'engrais, d'équipements agricoles et matériels de transport lourds et légers.

### □ ***Dynamisme de l'agriculture vivrière***

L'***agriculture vivrière*** a évolué favorablement en 2022 avec un taux de croissance de la production de 3,5%. Elle est tirée par la hausse de productions de manioc (+8,0%), de maïs (+5,2%), et d'arachide non décortiquée (+4,1%). Ces évolutions favorables sont dues à des conditions climatiques favorables et au

soutien de l'Etat à travers des dons de matériels roulants et d'intrants afin de renforcer les capacités du système de production.

Toutefois, les productions de fonio (-9,1%), de gombo (-58,8%) et d'aubergine (-18,1%) ont baissé, affectées par l'invasion de Jassides.

Concernant le riz, la production de la campagne 2022 s'établit à 1 703 514 tonnes de paddy soit 1 107 284 tonnes de riz blanc. La campagne 2022 se caractérise par une légère hausse de la production de 3% par rapport à 2021, liée à l'accroissement des superficies et à divers appuis (diffusion d'intrants, de semences, de machines agricoles d'appui en conseil agricole et mécanisation) aux producteurs pendant le second cycle de la campagne, dans le cadre de la mise en œuvre du PURGA 2. Les gains de productivité ont été de 15% en riziculture irriguée et de 16% en riziculture pluviale de bas-fonds. Les prix du paddy et du riz blanc ivoirien ont subi une hausse moyenne de 11% en 2022, passant de 173 FCFA/kg en 2021 à 193 FCFA/kg pour le paddy et de 353 FCFA/kg en 2021 à 445 FCFA/kg pour le riz blanc. Ce renchérissement est en lien avec la hausse du coût de production découlant de l'augmentation du coût des intrants et de la main d'œuvre.

### II.1.b. Secteur secondaire

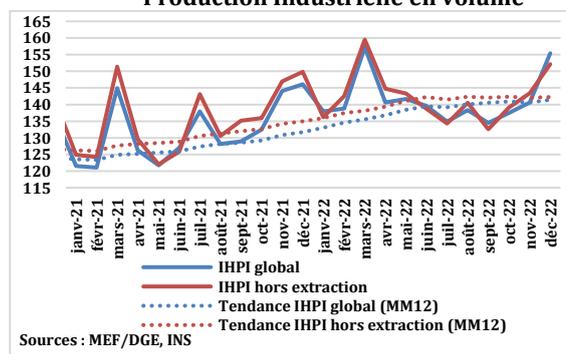
Le secteur secondaire a maintenu en 2022, son dynamisme observé l'année précédente, soutenu par la bonne tenue à la fois de la production industrielle et du BTP.

### □ ***Bonne tenue de l'activité industrielle***

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) en volume a progressé de 7,4% en moyenne en 2022, sous l'effet du

dynamisme des « industries extractives », « industries manufacturières » et « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau ». L'activité industrielle a été plus robuste au premier semestre 2022, avec un taux de progression qui s'est situé à 12,4% en rythme annuel contre +2,9% en moyenne sur le second semestre. Ce ralentissement est imputable, aux « industries manufacturières ».

Graphique 11 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume



### ✓ Progression des industries extractives

La production en volume des « industries extractives » a augmenté de 12,5% à fin 2022, soutenue par la bonne tenue de l'activité dans les divisions « extraction d'hydrocarbures » (+6,5%), « extraction de minerais métalliques » (+13,1%) et « autres activités extractives » (+50,9%).

Dans la division « extraction de minerais métalliques », les productions d'or et de nickel ont augmenté de 14,2% et 4,3% respectivement et la production de bauxite a repris. Par contre, l'extraction de manganèse s'est contractée de 3,3%, poursuivant la baisse observée en 2021. L'or a bénéficié de la montée en puissance de la mine de Yaouré entrée en production en 2021 ainsi que de la hausse de la production de la mine d'Ity-Daapleu grâce à l'accroissement, depuis 2020, de la capacité de production de ce complexe minier qui

constitue la principale source de production aurifère.

Tableau 5 : Principales productions dans les industries extractives

	2021	2022	Variation (%)	Prévisions 2022 (%)
Pétrole brut (en tonnes)	1 201 662,9	1 274 176,2	6,0	6,7
Gaz naturel (en millions m <sup>3</sup> )	2 371,9	2 556,1	7,8	-6,8
Or (en Kg)	41 591,0	47 477,3	14,2	2,7
Nickel (en tonnes)	1 764 151,0	1 840 795,6	4,3	4,9
Manganèse (en tonnes)	961 267,2	929 705,4	-3,3	-16,8
Bauxite (en tonnes)	-	54 962,6	-	-
Diamant (en carats)	4 121,9	3 968,9	-3,7	-39,3

Sources : MEF/DGE, SODEMI, SIR.

Le Nickel a tiré profit d'une vigueur de la production aux premier et dernier trimestres de l'année, en rythme annuel, malgré les baisses importantes enregistrées d'avril à octobre 2022 du fait notamment des intempéries sur le site d'extraction aux mois d'août et de septembre 2022. En ce qui concerne la production de bauxite qui s'était arrêtée en septembre 2020, elle a repris au mois d'octobre 2022 et ressort à 54 962,6 tonnes en fin d'année, largement en deçà du niveau de 272 294 tonnes enregistrées en 2020. La production de bauxite est confrontée à des difficultés de commercialisation en lien notamment avec la perturbation des chaînes de logistiques du fait de la covid-19 et du tirant d'eau du quai minéralier du Port d'Abidjan qui n'est pas adapté pour accueillir de gros bateaux susceptibles de procéder à des enlèvements rapides du produit. Il en découle des frais de surestarie fréquents en raison de l'allongement des temps de stockage portuaire.

Quant à la production de manganèse, elle continue d'être impactée par le déficit d'espaces de stockage au port d'Abidjan qui

a entraîné l'arrêt de production de la mine d'Odienné depuis octobre 2021. La production de cette mine constituait la principale source du trafic ferroviaire intérieur qui s'est effondré depuis lors.

Dans la division « extraction d'hydrocarbures », la production de pétrole brut a augmenté de 6,0% grâce à une meilleure gestion des puits. De même, l'extraction gazière (+7,8%) a été vigoureuse sous l'effet d'une forte demande pour la production d'électricité de source thermique.

Dans la division « autres activités extractives », la production de diamant, encore artisanale, a subi un arrêt d'août 2021 à mars 2022, en raison de l'épuisement des sites d'exploitation. Elle a repris en avril 2022, grâce à l'identification de nouveaux sites propices à l'exploitation artisanale. Ainsi, la production est ressortie en repli de 3,7% sur l'année 2022.

#### ✓ Vitalité de la production manufacturière

L'activité manufacturière a été dynamique sur le premier semestre 2022 mais a fortement ralenti sur le second semestre. En moyenne sur l'année 2022, les « industries manufacturières » ont enregistré une progression de leur production en volume de 5,4%.

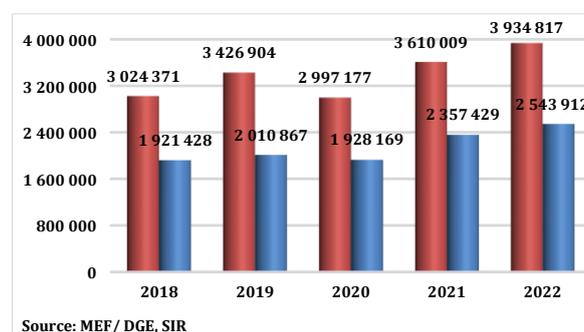
Cette évolution favorable des divisions « fabrication de produits alimentaires » (+7,8%), « activités de fabrication textiles » (+11,9%), « raffinage pétrolier et cokéfaction » (12,1%), « fabrication de produits chimiques » (+13,1%), et « fabrication de matériaux minéraux » (+10,0%).

L'impact de ces hausses a été atténué notamment par la contraction de la production dans les divisions « fabrication

de boissons » (-27,3%), « fabrication de meubles et matelas » (-1,4%) et « métallurgie » (-4,3%).

En ce qui concerne la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la quantité de produits pétroliers produite a progressé de 9,4% en 2022, soutenue par la hausse conjointe des exportations (+16,9%) et de la consommation intérieure (+8,5%) hors échanges de fonds de bacs avec la Société Multinationale de Bitume.

Graphique 12 : Production et vente de produits pétroliers



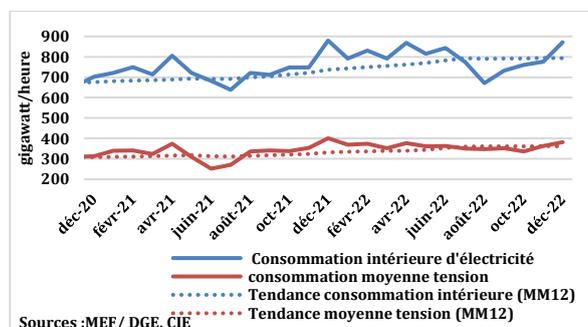
#### ✓ Accroissement de la production d'électricité

La production en volume des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » s'est accrue de 5,8% en moyenne en 2022, en lien avec la hausse enregistrée dans les divisions « production et distribution d'électricité et de gaz » et « captage, traitement et distribution d'eau ».

La production nette d'électricité a augmenté de 6,3% grâce au dynamisme de la production de l'électricité de source hydraulique (+9,1%) et de source thermique (+5,4%). La production de source hydraulique a bénéficié (i) de la gestion prudente des stocks hydrauliques pour couvrir la période de pointe de 2022 intervenue dans le courant du mois d'avril 2022 et (ii) de la volonté du Secteur de l'électricité de se prémunir contre le risque de retard de mise en service des ouvrages

de production thermique ainsi que des incidents éventuels sur les groupes existants. La production de source thermique a tiré profit de la mise en service en avril 2022 de la centrale « KARPOWER » d'une capacité de 200 mégawatts.

**Graphique 13 : Evolution de la consommation d'électricité**



### **Maintien de la tendance haussière du BTP**

L'indicateur avancé du BTP a connu un accroissement de 27,7% en 2022, porté par la hausse de la consommation de « ciment » (+9,9%), de « tôles et bacs » (+4,2%), de « bitume » (+53,5%), de « béton » (+17,2%), de « gravier » (+54,1%), de « sable » (+30,5%). Le BTP a bénéficié de l'accélération des projets d'infrastructures publiques en vue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations et de l'amélioration de la fluidité routière. Les principaux projets en cours d'exécution concerne notamment : (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iv) l'aménagement de la baie de Cocody, (v) la construction du parc des expositions d'Abidjan, (vi) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (vii) la construction des échangeurs de l'Indénié, du carrefour Solibra, du carrefour Macaci, du rond-point

de la mairie d'Abobo, de N'Dotré et de la Gesco (viii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro, (ix) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4), et (x) la construction et/ou la réhabilitation des stades et des infrastructures devant accueillir la prochaine Coupe d'Afrique des Nations.

### **II.1.c. Secteur tertiaire**

En 2022, le secteur tertiaire a consolidé sa reprise, soutenu par une demande bien orientée grâce aux mesures prises par le Gouvernement en vue de préserver le pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, les télécommunications, le commerce de détail et la quasi-totalité des composantes du transport demeurent en accroissement.

#### **□ Hausse soutenue du chiffre d'affaires du commerce de détail**

L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) dans le commerce de détail a enregistré un accroissement soutenu tout au long de l'année, en rythme annuel. Au terme de l'année 2022, il est ressorti en progression de 11,4% sous l'effet de la hausse des ventes dans l'ensemble des branches, à l'exception de celle des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » qui a connu un léger repli de 1,1%.

Les principales branches ayant enregistré une hausse des ventes sont les « produits pétroliers » (+16,4%), les « produits de l'alimentation autres que les non transformés de l'agriculture, de la chasse, de la sylviculture, de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture » (+10,7%), les « véhicules neufs » (+10,0%) et les « Matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verres et articles de verre » (+14,6%). Ces accroissements des chiffres

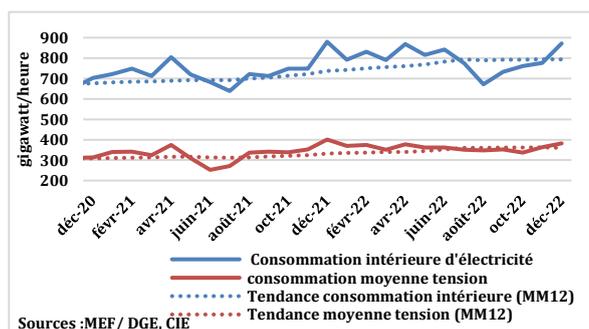
d'affaires sont attribuables à la hausse aussi bien des prix que des quantités.

Aussi le bond du chiffre d'affaires des ventes de « produits pétroliers » a été porté par la hausse des quantités vendues de 9,2% et le renchérissement des prix à la pompe des carburants super et gasoil de 16,7% et 2,5% respectivement.

Les ventes des « produits d'équipement du logement » ont bénéficié de la bonne tenue du BTP.

Le chiffre d'affaires de la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » a augmenté sous l'impulsion des ventes de « véhicules automobiles neufs ».

**Graphique 14 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail**



### ☐ Hausse globale des activités de transport

Le secteur des transports a enregistré en 2022 une hausse des activités dans l'ensemble de ses branches à l'exception du trafic ferroviaire.

#### ✓ Consolidation du transport aérien

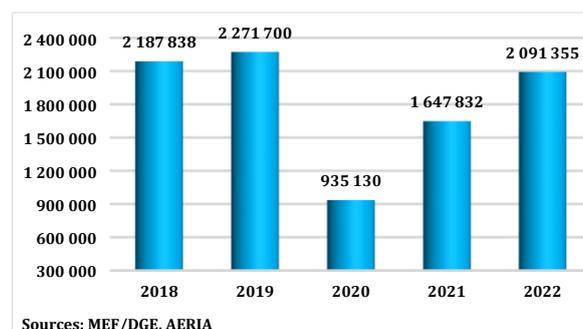
Le trafic aérien a poursuivi son redressement amorcé en 2021, après la chute observée en 2020 du fait des mesures de lutte contre la Covid-19 prises au niveau national et international. Le nombre total de passagers à l'aéroport d'Abidjan a augmenté de 26,9% et celui de passagers commerciaux a progressé de 27,3% porté par l'ensemble des destinations à

l'exception du trafic national qui s'est tassé (-1,1%). Depuis le mois de juin 2022, la compagnie Air Côte d'Ivoire a ouvert une ligne directe « Abidjan – Johannesburg » dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'expansion de ses activités.

Malgré le dynamisme de l'activité aéroportuaire, le nombre de passagers est resté en deçà de son niveau d'avant Covid-19. En effet, comparativement à 2019, le nombre total de passagers enregistré en 2022 est en retrait de 7,9%.

Au regard de la normalisation continue des conditions de déplacement des personnes ainsi que des investissements consentis par l'Etat au niveau de la compagnie Air Côte d'Ivoire et de l'aéroport d'Abidjan, le transport aérien devrait poursuivre sa consolidation à court et moyen termes. En effet, la compagnie Air Côte d'Ivoire prévoit rallier le Maroc au cours du premier trimestre 2023. Elle a également signé depuis octobre 2022 un contrat avec Airbus portant sur la livraison de deux gros porteurs pour desservir à partir de 2024 l'Europe et le Moyen-Orient. Par ailleurs, l'Etat de Côte d'Ivoire a lancé des travaux d'extension et de réhabilitation de l'aéroport d'Abidjan en décembre 2022. A terme ces travaux devraient permettre de porter le trafic de passagers à 5 millions en 2026 contre 2 millions en 2022.

**Graphique 15 : Répartition des passagers à l'aéroport d'Abidjan**



Concernant la structure du trafic aérien, elle demeure dominée par les destinations

CEDEAO (705 643 passagers ; 36,6%) et Europe (617 904 passagers ; 32,0%).

### ✓ *Baisse du transport ferroviaire*

À l'inverse des autres composantes du transport, le volume de trafic ferroviaire de marchandises s'est contracté de 10,8% en 2022. Il pâtit de la contraction de 7,7% des échanges avec le Burkina Faso et de la quasi-inexistence du trafic intérieur consécutif à l'arrêt de la production de manganèse au niveau de la mine de Lagonkaha. En effet, le manganèse constitue l'essentiel du trafic intérieur.

### ✓ *Légère hausse du trafic de marchandises par voie maritime*

Le volume du trafic de marchandises par voie maritime a atteint 34 910 605 tonnes en 2022, en augmentation de 1,4%, après la hausse de 14,4% enregistrée en 2021 dans un contexte de reprise économique post Covid-19.

L'accroissement enregistré en 2022 provient de la hausse du trafic national de 2,7% tandis que le transbordement et le transit accusent un retrait de 13,6% et 3,9% respectivement. Le trafic de marchandises est en augmentation aussi bien au port d'Abidjan qu'au port de San-Pedro.

Au **port d'Abidjan**, le trafic de marchandises a progressé de 1,3% pour se situer à 28 669 102 tonnes du fait de la bonne tenue du trafic national (+1,2%) et du transit (+4,7%), en dépit d'une contraction de 19,5% du transbordement. Ce port a enregistré l'inauguration du deuxième terminal à conteneur en décembre 2022. Ce terminal devrait permettre de doubler la capacité de traitement des conteneurs. Les autorités portuaires ont également doté le port d'Abidjan d'un terminal céréalier qui sera mis en service au premier trimestre 2023 et

permettra à celui-ci de devenir le principal hub pour le passage des céréales qui sont importées en grande quantité chaque année par les Etats de la sous-région.

Le port de San Pedro a enregistré également une augmentation (+2,1%) du trafic global de marchandises, résultant des effets combinés de la hausse du trafic national de 4,0% et du repli des activités de transbordement et de transit de respectivement 10,3% et 45%. L'activité au port de San Pedro a été tirée essentiellement par le nickel et quelques produits agricoles dont le binôme café-cacao. Ce port a bénéficié de l'inauguration d'un Terminal Industriel Polyvalent (TIPS) au mois de septembre 2022. Par ailleurs, les travaux de dragage du bassin du port, lancés en novembre 2022 afin de rendre pleinement fonctionnel le TIPS et recevoir des navires vraquiers de grandes capacités, devraient à terme contribuer à accroître le trafic global.

### ✓ *Transport routier en hausse*

Le transport routier a maintenu sa tendance haussière en 2022, au regard de la progression de la consommation des carburants « gasoil » et « super » de 9,2%. Il bénéficie notamment du développement du transport urbain à travers le renforcement du trafic de la SOTRA (Société des Transports Abidjanais) sur la ligne de Bingerville ainsi que le démarrage de leurs activités le 23 mai 2022 à Grand-Bassam et le 23 décembre 2022 à Yamoussoukro après Bouaké le 24 septembre 2021. Ainsi, 100 bus ont été déployés à Bouaké et 30 à Yamoussoukro. Afin d'accroître les besoins de mobilité urbaine, le Gouvernement prévoit en 2023, le déploiement de la SOTRA à San Pedro et Korhogo. Le transport routier tire profit du renforcement continu des infrastructures routières. La finalisation

des nombreux chantiers en cours devrait fluidifier davantage le transport.

### □ *Hausse du volume d'activités dans les TIC*

Le secteur des télécommunications s'est affiché en hausse pour la quatrième année consécutive. Il a été marqué par un accroissement du volume d'activité dans l'ensemble des services.

Ainsi, en 2022, le nombre de minutes d'appel, et le trafic internet sont ressortis en accroissement respectivement de 9,3% et 43,1%. Quant au trafic SMS, il s'est contracté de 1,0%.

S'agissant du Chiffre d'Affaires, il s'est accru de 2,3%. Cette faible progression face à la forte progression du volume d'activité s'explique par la baisse des tarifs de télécommunication. En effet, depuis le 27 décembre 2021, la décision n°2021-0711 du conseil de régulation de l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) a institué entre 2021 et 2023 une baisse des tarifs de gros d'interconnexion entre les opérateurs qui se traduit par une diminution des prix de détail des communications voix et SMS.

En perspectives, le secteur des télécommunications devrait poursuivre son développement au regard des investissements réalisés qui se sont chiffrés à plus de 227 milliards en 2022 après 124 milliards en 2021.

### II.1.d. Prix

L'année 2022 est caractérisée par une accélération de l'inflation et des prix de la production industrielle.

### □ *Poursuite de l'accélération de l'indice des prix à la consommation*

La pression à la hausse sur les prix à la

consommation intérieure s'est intensifiée en 2022, en lien avec (i) la flambée, au niveau international, des prix de l'énergie, de certains produits alimentaires et intrants agricoles, (ii) la perturbation des chaînes d'approvisionnement sous régionales en bétail et produits maraîchers du fait de l'insécurité persistant dans les pays sahéliens et (iii) l'insuffisance de l'offre locale de certains produits alimentaires face à une demande vigoureuse.

Dans ce contexte, le Gouvernement a adopté et mis en œuvre différentes mesures de lutte contre la vie chère qui ont permis de limiter l'augmentation des prix à la consommation. Il s'agit notamment :

- De la poursuite du plafonnement des prix du riz, du sucre, de la tomate concentrée, du lait, des pâtes alimentaires, de l'huile de palme raffinée et de la viande de bœuf. Cette mesure de plafonnement, en vigueur depuis le 16 novembre 2022, s'applique tant à la production qu'à la distribution ;
- De l'exonération du droit de douane sur les importations de blé, à compter du 13 avril 2022. Cette mesure initialement prévue pour une période de trois (03) mois est restée en vigueur sur le reste de l'année 2022 ;
- De neuf (9) nouvelles mesures prises par le Gouvernement en mars 2022 pour accentuer la lutte contre la vie chère dont :
  - La subvention partielle des prix des produits pétroliers, notamment le gasoil, pour éviter l'impact sur le coût de la vie pour un montant d'environ 700 milliards, de janvier 2022 à février 2023 ;
  - L'élargissement de la liste de quatre (04) à vingt-un (21)

produits de grande consommation et services, dont les prix sont réglementés à partir du 09 mars 2022. Les produits concernés sont la farine boulangère, la baguette de pain, la viande de bœuf, de porc et de mouton, l'huile de table raffinée, le riz local, les matériaux de construction, les tarifs du transport, les loyers de maison à habitat social, les tarifs publics de l'eau et de l'électricité et les tarifs d'accès aux services internet ;

- L'instauration du principe de l'information préalable et de concertation, avant toute augmentation de prix des denrées de grande consommation, pour une période de six (6) mois à compter du 09 mars 2022. Cette mesure a été maintenue sur le reste de l'année 2022 ;
- La soumission à autorisation des exportations de produits vivriers de grande consommation, notamment la banane plantain le manioc et dérivés (attiéké, placali,...), l'igname, le riz local afin de garantir la desserte des marchés intérieurs, à compter du 9 mars 2022. Cette mesure est restée en vigueur sur le reste de l'année 2022 ;
- L'allocation d'un appui financier aux acteurs du vivrier, afin de faciliter l'approvisionnement des marchés ;
- Le démantèlement immédiat des barrages routiers illégaux et l'information des acteurs économiques et des populations sur les barrages réguliers ;
- L'intensification de la

communication, en vue d'informer les consommateurs sur les prix pratiqués, la disponibilité des produits de grande consommation et l'évolution des cours des produits et intrants sur le marché international ;

- Le renforcement de la surveillance du respect de l'affichage et des prix des produits réglementés.

Ainsi le taux d'inflation est ressorti à 5,2% en 2022, au-dessus du niveau de 4,2% atteint l'année précédente et du maximum de 3% de la norme communautaire de l'UEMOA. En dépit de cette accélération, le niveau d'inflation est en deçà des niveaux de 14,4% et 7,4% enregistrés en moyenne en Afrique subsaharienne et dans la zone UEMOA en 2022.

Le taux d'inflation de l'année 2022 de la Côte d'Ivoire provient de l'augmentation des prix des produits comestibles de 8,6% et de ceux des produits non comestibles de 3,5%.

La hausse des prix à la consommation est aussi bien d'origine locale qu'importée. En effet, les prix des produits locaux se sont accrus de 5,5% après +4,8% en 2021 tandis que ceux des produits importés ont augmenté de 4,1% contre 1,3% en 2021. Il convient de relever que les prix locaux ont été quelque peu impactés par le renchérissement de certains intrants et biens intermédiaires importés.

#### □ **Accélération des prix des produits comestibles**

Les prix des produits comestibles se sont accélérés avec une progression qui est passée de 6,5% en 2021 à 8,6%. Ils ont été impactés par le renchérissement des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 8,9% tandis que les prix des

« boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » ont augmenté modérément de 1,9%.

Les hausses des prix des viandes (+8,4% contre +9,5% en 2021), des poissons (+7,4% après +9,7% en 2021), et des « tubercules et plantains » (+6,8% contre +18,3% en 2021) sont restées soutenues mais en ralentissement comparées aux niveaux de l'année précédente.

En ce qui concerne les prix des « huiles et graisses » (+12,7% contre +4,0% en 2021), des fruits (+10,5% contre +1,1%), et des céréales non transformées (+5,7% après +4,0% en 2021), leur accroissement s'est accéléré.

#### ❑ **Progression continue des prix des produits non comestibles**

L'augmentation de l'indice des prix hors alimentation de 3,5% en moyenne en 2022 est supérieure à celle de 2,6% enregistrée l'année précédente.

Les principaux groupes ayant enregistré les plus fortes augmentations de prix sont les « dépenses d'entretien et de réparation de logement » (+10,0%), les « dépenses d'utilisation des véhicules » (+9,7%), les « loyers effectifs » (+7,5%), les « services de transport » (+5,7%), les « services de restauration » (+5,0%).

Le bond des prix des « dépenses d'entretien et de réparation de logement » est en relation avec la flambée des prix à l'importation du ciment (+32,6%) et des fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux (+24,7%). Cette évolution s'est répercutée sur les « loyers effectifs ».

Le renchérissement des « dépenses d'utilisation des véhicules » est attribuable à la hausse des prix des pièces détachées et lubrifiants dont les cours ont atteint des sommets sur le marché international.

L'accroissement des « services de transport (+5,7%) s'explique par la hausse notamment des prix du transport routier en relation avec l'augmentation du prix du gasoil qui est passé de 615 F au mois de janvier 2022 à 655 F à décembre 2022. Concernant le super, le prix est passé de 615 F à 775 F sur la même période.

Quant aux prix des services de restauration, ils ont pâti de la hausse des prix des produits alimentaires.

#### ❑ **Raffermissement de la progression des prix de la production industrielle**

Les prix de la production industrielle ont subi la hausse des prix de certains intrants et biens intermédiaires sur le marché international en 2022.

En moyenne sur les douze mois de l'année 2022, l'Indice des Prix de la Production Industrielle (IPPI) s'est raffermi de 11,1% après une hausse de 10,0% à la même période de l'année 2021.

Cette accélération du rythme de progression de l'IPPI, départ usine et hors marges de transport et commercial, a été portée essentiellement par l'activité manufacturière dont les prix à la production ont progressé de 12,0% contre 12,6% un an plus tôt ainsi que par le secteur extractif qui a vu ses prix de production croître de 11,7% contre 9,3% un an plus tôt. En revanche, les indices des prix à la production de la « production et distribution d'électricité et d'eau » et des « industries environnementales » sont restés stables en moyenne.

La hausse des prix à la production dans le secteur manufacturier s'explique par le renchérissement de l'ensemble des produits en relation avec la dépendance aux cours internationaux d'intrants

énergétiques et technologiques et de produits alimentaires. Il s'agit notamment, de ceux des « industries de transformation de produits pétroliers » (+61,4%), des « industries électroniques, informatiques, électriques et de machines » (+11,8%), des « industries du cuir, des « articles de voyage et de chaussures » (+5,5%), des « industries de matériaux minéraux » (+5,6%) et des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+6,9%) en lien avec la hausse des prix dans les divisions « fabrication des produits chimiques » (+7,4%) et « travail du caoutchouc et du plastique » (+6,8%).

Concernant les prix de production dans les « industries agroalimentaires » (+6,3%), ils renchérissent sous l'effet des prix dans les divisions « fabrication de produits alimentaires » (+6,4%) et « fabrication de boissons » (+7,5%).

### II.1.e. Emploi

Le marché de l'emploi formel est resté dynamique. Sur l'année 2022, le nombre de salariés s'est accru, pour atteindre 1 308 902 à fin décembre après 1 227 172 à fin décembre 2021, soit une création nette de 81 730 en 2022, en deçà toutefois des 85 802 emplois nets créés l'année précédente.

S'agissant des créations brutes, le nombre de nouvelles immatriculations de salariés s'affiche en légère hausse de 0,7% par rapport au niveau de 2021. Cette évolution résulte des effets conjugués de la baisse des nouvelles immatriculations dans le privé et de l'accroissement du nombre de nouveaux fonctionnaires dans le public.

Dans le secteur privé, les nouvelles immatriculations ont été enregistrées principalement dans le commerce (33,1%), l'industrie manufacturière (15,9%) et le

BTP (14,4%). Dans le secteur public, les nouveaux fonctionnaires ont été affectés en priorité dans le ministère en charge de l'éducation et la formation (36,6%) et dans celui en charge de la santé (14,9%).

Le Gouvernement reste engagé dans la poursuite des actions visant à améliorer l'insertion professionnelle dans plusieurs domaines. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du PS-Gouv 2021-2024, le chantier « Ecole de la deuxième chance » a été lancé en novembre 2021. Il vise à donner une formation qualifiante par apprentissage à un million de personnes sans emploi ou mal insérés à l'horizon 2030. L'objectif intermédiaire sur la période 2022-2024 est de 400 000 personnes à former.

## II.2. FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques a été marquée en 2022 par un niveau de recouvrement des recettes totales et dons moindre que prévu dans le cadre du collectif budgétaire et par une exécution des dépenses totales et prêts nets supérieure à l'objectif.

### II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons se sont établis à 6 385,9 milliards en 2022, en hausse de 245,7 milliards (+4,0%) par rapport à 2021. Toutefois, comparé à l'objectif annuel, ils ont enregistré une moins-value de 41,8 milliards en lien avec celles des dons et des recettes fiscales atténuées par la plus-value de mobilisation des recettes non fiscales.

#### ❑ Recettes fiscales en deçà de l'objectif

Les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) ont atteint 5 318,2 milliards (12,2% du PIB) en 2022. Elles ont enregistré une hausse de 222,2 milliards par rapport à l'année précédente mais ont

connu une moins-value de 22,2 milliards comparées à l'objectif. Cette moins-value résulte de l'effet conjugué de la contreperformance de la fiscalité intérieure (-71,2 milliards) et de la bonne performance de la fiscalité de porte (+45,9 milliards).

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport à l'objectif se déclinent comme suit :

### **Au niveau de la fiscalité intérieure**

- Les recettes intérieures ont enregistré une moins-value de 71,2 milliards pour se situer à 2 996,8 milliards. Cette contreperformance provient de la plupart des types d'impôts. De façon spécifique, par nature d'impôts on note les évolutions suivantes :

- **L'impôt BIC hors pétrole** s'est affiché à 605,2 milliards contre 613,0 milliards prévus, soit une moins-value de 7,8 milliards principalement attribuable au déploiement tardif du formulaire de déclaration relatif à l'acquittement des impôts par les redevables ;

- **Les impôts sur traitement et salaire (ITS)** se sont situés à 672,9 milliards, enregistrant un écart négatif de 30,8 milliards par rapport à l'objectif. Ce résultat est principalement en lien avec un niveau de paiement moindre qu'attendu de la contribution de certaines entreprises des secteurs de l'énergie et des télécommunications ;

- **Les Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers** ont été collectés à hauteur de 151,6 milliards contre 166,0 milliards prévus, soit une contreperformance de 14,5 milliards ;

- **La Taxe Sur Valeur Ajoutée (TVA)** a été recouvrée à hauteur de 607,0 milliards contre une prévision de 638,7 milliards, soit un gap de 31,6 milliards lié

notamment au retard dans la mise en œuvre du dispositif de contrôle des flux de télécommunication ;

- **Les droits d'enregistrement et de timbre** ont été en retrait de 9,8 milliards par rapport à l'objectif, en lien avec une grève survenue dans la zone portuaire au courant du troisième trimestre 2022 et la non-application de la mesure de relèvement du taux d'enregistrement de 3% à 4%.

### **Au niveau de la fiscalité de porte**

Prévues à 2 051,2 milliards, les recettes douanières se sont situées à 2 097,1 milliards, soit une plus-value de 45,9 milliards, provenant des droits et taxes à l'importation.

**Les ressources mobilisées au titre des droits et taxes à l'importation**, sont ressorties en surplus de 46,9 milliards par rapport au niveau des prévisions grâce à une mobilisation meilleure que prévue des taxes sur les produits pétroliers (+4,6 milliards) et de celles sur les marchandises générales (+42,3 milliards). Les taxes sur les produits pétroliers ont bénéficié d'un niveau plus élevé que prévu des volumes de gasoil et de super carburant mis à la consommation. Quant aux taxes sur les marchandises générales, elles ont tiré avantage de la forte progression des prix à l'importation (+18,97%), en lien avec le renchérissement des prix internationaux.

**Concernant les recettes d'exportation**, elles se sont situées à 388,7 milliards, en moins-value de 23,5 milliards par rapport à l'objectif. Cette contreperformance est en rapport avec la faiblesse, à la fois, des prix du cacao (une réalisation de 1 178,72 FCFA/kg pour une prévision de 1 300,0 FCFA/kg) et des volumes des exportations de noix de cajou (778,678 milliers de tonnes pour un objectif de 856,483 milliers de tonnes).

### ❑ **Bon niveau de recouvrement des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales se sont établies à 791,7 milliards, enregistrant une plus-value de 42,3 milliards par rapport à l'objectif grâce essentiellement à une plus grande mobilisation des recettes des caisses de sécurité (+46,7 milliards).

### ❑ **Faible mobilisation des dons**

Le niveau de mobilisation des dons a été moindre que prévu. Sur 295,5 milliards de dons attendus, 233,7 milliards ont été mobilisés, soit un gap de 61,9 milliards dû essentiellement au faible décaissement des dons projets.

## II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets ont été impactés en 2022 par : (i) le coût des mesures prises par le Gouvernement pour contenir la hausse des prix à la consommation sur le marché intérieur dans un contexte d'envolée des prix au niveau international, (ii) la lutte contre le développement du terrorisme, (iii) et le dépassement des dépenses d'investissement. Au total, ils ont été exécutés à hauteur de 9 367,9 milliards contre une prévision de 9 016,4 milliards, soit une surconsommation de 351,4 milliards. Comparés à l'année 2021, les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 1 265,8 milliards (+15,6%).

Les évolutions par rapport à l'objectif se présentent comme suit :

- **Les dépenses de personnel** sont ressorties à 2 007,2 milliards contre un objectif de 2 027,4 milliards, soit un gap de 20,2 milliards en lien principalement avec l'intégration, à une date postérieure à celle prévue, des 10 300 enseignants

contractuels recrutés en 2019 dans le cadre du PS-Gouv ;

- **Les subventions et transferts** ont enregistré un dépassement de 72,4 milliards, en raison de transferts effectués aux secteurs principalement impactés par la flambée des prix internationaux, notamment à l'endroit du secteur agricole et des meuniers ;

- **Les dépenses de fonctionnement** hors dépenses liées à la Covid-19 ont atteint 1 593,0 milliards, en surconsommation de 11,7 milliards comparé à l'objectif ;

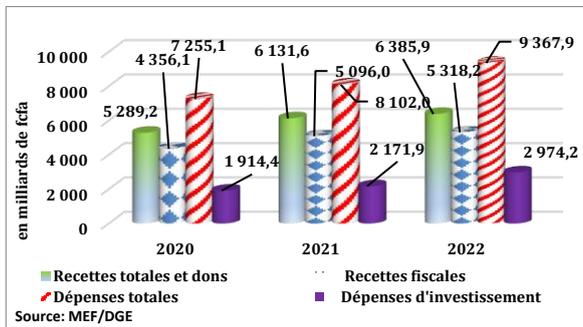
- **Les dépenses d'investissement** ont été réalisées à hauteur de 2 974,2 milliards, contre une prévision de 2 896,4 milliards, soit un surplus de 77,8 milliards. Ce dépassement s'explique par une accélération plus que prévue de la réalisation des infrastructures liées à l'organisation de la CAN, des infrastructures universitaires et éducatives ainsi que les infrastructures de transport. Ces dépenses ont été financées à 50,5% sur les ressources intérieures et 49,5% sur ressources extérieures. S'agissant des dépenses financées sur ressources extérieures, elles sont ressorties à 1 472,8 milliards, en deçà de l'objectif de 1 549,1 milliards, et comprennent 39,9 milliards de Dons projets et 1 433,0 milliards de prêts-projets ;

- **Les dépenses de sécurité** se sont établies à 161,5 milliards, en dépassement de 73,6 milliards dû au besoin de renforcement du dispositif sécuritaire ;

- **Les intérêts sur la dette** sont ressortis à 970,3 milliards contre une prévision de 975,7 milliards, soit une économie de 5,4 milliards due essentiellement au taux de change. Les intérêts sur la dette

intérieure ont atteint 447,5 milliards et ceux sur la dette extérieure 522,8 milliards.

Graphique 16 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin décembre



## II.2.c. Financement

Il a résulté de l'évolution des recettes et dons ainsi que des dépenses totales et prêts nets un déficit budgétaire de 2 982,0 milliards (6,8% du PIB) plus accentué que le déficit prévisionnel de 2 588,8 milliards de FCFA.

Afin de financer le déficit budgétaire et **assurer le remboursement du capital de la dette à fin décembre 2022, le Gouvernement a eu recours au marché sous régional et au marché international pour un montant total de 3 298,0 milliards.**

Sur le marché sous régional, l'Etat ivoirien a mobilisé 2 675,3 milliards comprenant 240,7 milliards de bons, 1 575,7 milliards d'emprunts obligataires et 858,9 milliards d'obligations du trésor. Il a par ailleurs eu recours à des prêts bancaires internationaux pour un montant de 622,7 milliards sur le marché international.

En outre, la Côte d'Ivoire a bénéficié de 1 433,0 milliards de tirages sur les prêts projets et de 542,3 milliards d'appuis budgétaires reçus de la Banque Mondiale (264,2 milliards), la Banque Africaine de Développement (137,7 milliards), l'Agence Française de Développement (110,9 milliards) et l'Allemagne (29,5 milliards).

## II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Dans un contexte marqué par la flambée des prix des biens sur le marché international, **Les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels** ont enregistré une hausse en valeur des exportations et des importations respectivement de 19,7% et 42,0%. En incluant les biens exceptionnels, ces hausses sont de 19,9% pour les exportations et 44,2% pour les importations.

De ces évolutions, il est ressorti un solde commercial hors biens exceptionnels (FAB-CAF) inhabituellement déficitaire de 826,6 milliards contre un excédent de 731,4 milliards un an plus tôt. Par ailleurs, le taux de couverture (hors biens exceptionnels) des importations par les exportations s'est affiché à 92%, en régression de 17,2 points de pourcentage comparativement à son niveau de 2021.

Concernant les termes de l'échange (hors biens exceptionnels), ils se sont détériorés de 10,3% sous l'effet d'une hausse des prix à l'importation (+26,3%) plus forte que celle des prix à l'exportation (+13,3%).

### II.3.a. Exportations

- ***Hausse des exportations en valeur tirée par l'accroissement des ventes des produits transformés et miniers.***

L'accroissement des exportations en valeur, hors bien exceptionnels, provient des hausses des ventes de produits transformés de 44,4% et de produits miniers de 34,7%. Quant aux exportations de produits primaires (-1,6%), elles ont régressé.

La baisse des ventes des produits primaires en valeur a découlé principalement de celles de cacao fèves (-16,2%), de coton graines (-99,5%), de noix de cajou (-2,4%), de

banane (-4,3%) et de graines de karité (-68,6%).

En ce qui concerne les exportations de produits transformés en valeur, elles ont tiré profit principalement de la bonne orientation des ventes de « produits pétroliers autre que le pétrole brut » (+115,2%), de cacao transformé (+16,9%), d'huile de palme (+60,8%), et de chaussures (+93,7%).

S'agissant des exportations de produits miniers, leur augmentation en valeur a résulté de la vente d'or brut (+25,4%), de pétrole brut (+63,4%), de « minerais, scories et cendres autres que manganèses » (+39,8%), de manganèse (+24,8%) et de diamant (+0,4%).

#### ❑ *Prépondérance des produits primaires dans les exportations*

La structure des exportations en valeur en 2022 n'a pas fondamentalement évolué par rapport à 2021. Elle est restée dominée par les produits primaires qui ont représenté 41,3% des exportations totales. Cependant, comparativement à 2021, leur part est en repli de 9,0 points de pourcentage, principalement au profit des produits transformés dont la part s'est accrue de 6,9 points de pourcentage pour s'afficher à 40,6%. La baisse de la part des produits primaires a été largement imputable au repli des exportations de cacao. S'agissant des produits miniers, leur part dans les exportations s'est située à 18,1%, en hausse de 2,0 points de pourcentage par rapport à 2021.

**Tableau 6 : Structure des exportations en valeur 2021 et 2022**

	2021	2022
<b>Exportations hors biens exceptionnels</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Produits primaires</b>	<b>50,2%</b>	<b>41,3%</b>
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,4%	0,4%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	49,8%	40,8%
dont Cacao fèves	28,4%	19,9%
Noix de cajou	6,2%	5,1%
Caoutchouc naturel	10,2%	11,6%
Coton masse	2,8%	2,3%
<b>Produits transformés</b>	<b>33,7%</b>	<b>40,6%</b>
1ère Transformation	18,5%	18,7%
dont Cacao transformé	11,2%	10,9%
Huile de palme	2,3%	3,1%
Café transformé	0,5%	0,5%
Amande de Cajou	0,9%	1,1%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,3%	1,6%
Manufacturiers	13,9%	20,4%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	7,6%	13,7%
<b>Produits miniers</b>	<b>16,1%</b>	<b>18,1%</b>
Pétrole brut	3,8%	5,2%
Or brut	11,3%	11,9%

Source : MEF/DGE, DGD

Les exportations de produits primaires sont essentiellement composées de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui contribuent respectivement à 19,9%, 11,6% et 5,1% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

Concernant les produits transformés, la catégorie « produits manufacturés », dominée par les produits pétroliers autres que le pétrole brut (13,7%), est venue en première position avec 20,4% des exportations totales en valeur. Elle a été suivie par la catégorie « produits de la première transformation » qui a représenté 18,7% des exportations.

S'agissant des produits miniers (18,1%), ils ont été dominés par l'or brut (11,9%) et le pétrole brut (5,2%).

### II.3.b. Importations

#### ▣ Progression des importations en valeur portées par toutes les catégories de produits

L'augmentation des importations en valeur, hors biens exceptionnels, a été portée par la hausse des achats de biens de consommation (+37,4%), de biens intermédiaires (+51,7%) et de biens d'équipement (+39,8%).

L'accroissement des achats de biens de consommation en valeur est venu en grande partie des importations de produits pétroliers autre que le pétrole brut (+164,4%), de matières plastiques et ouvrage en ces matières (+32,3%), de riz (+24,4%), de blé tendre (+51,5%) et de poissons frais (+11,2%).

Pour ce qui est des importations de biens intermédiaires, leur hausse en valeur a été attribuable aux achats de pétrole brut (+95,7%), de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (+40,1%), de produits chimiques (+67,3%), de « papiers et cartons » (+31,4%) et de « céramique, verre et pierre » (+33,4%).

Concernant les importations de biens d'équipement, leur augmentation en valeur a été liée aux achats de « matériels de transport de navigation maritime, de machines mécaniques » (+28,9%), de « machines électriques » (+33,8%), de « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+14,7%) et de « instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision, instruments et appareils médico-chirurgicaux, parties et accessoires de ces instruments » (+56,4%).

#### ▣ Les importations toujours dominées par les biens de consommation.

La structure des importations en valeur a été similaire à celle de l'année 2021. Elle est restée marquée par la prépondérance des importations de biens de consommation qui ont représenté 49,7% des achats en valeur, en repli de 1,7 point de pourcentage relativement à 2021. A l'inverse, la part des biens intermédiaires est ressortie à 31,2%, en augmentation de 2,0 points. Quant aux biens d'équipement, leur part s'est affichée à 19,1%.

Tableau 7 : Structure des importations en valeur 2020 et 2021

	2020	2021
<b>Importation hors biens exceptionnels</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Biens de Consommation</b>	<b>51,4%</b>	<b>49,7%</b>
Produits alimentaires	22,8%	19,0%
dont Poissons	1,1%	0,9%
Riz	5,3%	4,7%
Blé tendre	1,8%	1,9%
Autres biens de consommations	28,6%	30,8%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	7,5%	13,9%
Produits pharmaceutiques	3,7%	2,9%
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>29,2%</b>	<b>31,2%</b>
Pétrole brut	10,0%	13,8%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	5,8%	5,8%
Produits chimiques	2,0%	2,3%
Papiers et cartons	1,7%	1,6%
Matériaux de construction (clinker)	2,0%	1,6%
<b>Biens d'équipement</b>	<b>19,4%</b>	<b>19,1%</b>
Machines mécaniques	7,6%	6,9%
Machines électriques	4,0%	3,8%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	4,6%	3,8%

Source : MEF/DGE, DGD

### II.3.c. Répartition géographique des échanges

Il ressort de l'analyse de la répartition géographique des **exportations en valeur** que l'UE est restée la première destination des produits ivoiriens en recevant 27,7% des ventes. La zone économique européenne a été suivie par la CEDEAO (22,9%), l'Asie (20,2%), l'Europe hors UE

(12,5%) et l'Amérique (8,4%). Relativement à 2021, les parts de l'UE, de l'Asie et de l'Amérique ont respectivement diminué de 2,6, 1,3 et 2,2 points de pourcentage. A l'opposé, les parts de la CEDEAO et des autres pays européens ont gagné respectivement 6,2 et 2,0 points de pourcentage.

**Dans l'UE**, les principales destinations des exportations ivoiriennes ont été les Pays-Bas (8,8%), la France (4,6%), la Belgique (4,1%), l'Allemagne (3,5%) et l'Espagne (2,0%). Les principaux produits exportés ont été le cacao fèves, le cacao transformé et le caoutchouc naturel.

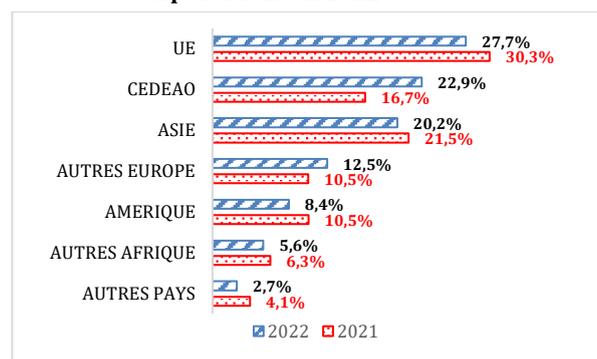
**En Asie**, la Malaisie (4,5%), la Chine (4,3%), l'Inde (4,2%), le Vietnam (3,5%) et le Pakistan (1,0%) ont été les principaux acquéreurs des produits ivoiriens. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton masse.

**Dans la zone CEDEAO**, la Côte d'Ivoire a eu pour principaux clients le Mali (9,1%), le Burkina Faso (5,3%), le Ghana (2,4%), le Togo (1,5%) et le Sénégal (1,3%). Leurs achats ont été constitués essentiellement de produits transformés, notamment l'huile de palme, et les produits pétroliers autres que le pétrole brut.

**Sur le reste du continent européen**, la Suisse (8,2%), le Royaume-Uni (2,7%) et la Turquie (1,5%) ont été les principaux acheteurs des produits ivoiriens notamment le cacao fève et l'or.

**En Amérique**, les Etats-Unis (5,4%), le Canada (1,3%), le Brésil (0,8%) et le Mexique (0,7%) ont été les principaux destinataires des exportations ivoiriennes, composées majoritairement de cacao fèves et de cacao transformé.

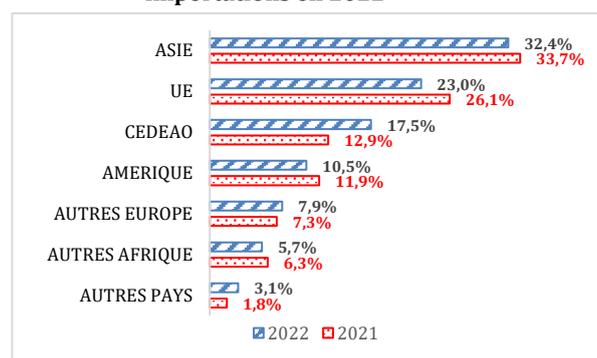
Graphique 17 : Répartition géographique des exportations en 2022



Source : MEF/DGE, DGD

En termes d'**importations**, l'Asie, avec 32,4% des achats en valeur, est restée le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire. Elle a été suivie par l'UE (23,0%) ainsi que la CEDEAO (17,5%) dont la part a augmenté de 4,7 points de pourcentage par rapport à 2021.

Graphique 18 : Répartition géographique des importations en 2022



Source : MEF/DGE, DGD

**En Asie**, la Chine (14,9%), l'Inde (5,4%), le Vietnam (2,6%), la Corée du Sud (1,9%) et le Japon (1,5%) ont été les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire. Les importations en provenance d'Asie ont été en grande partie constituées de riz, de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », de machines mécaniques et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme.

**Au niveau de l'UE**, la Côte d'Ivoire a importé des produits essentiellement de la France (6,9%), la Belgique (4,7%), l'Allemagne (2,1%), les Pays-Bas (2,1%) et l'Italie (2,0%). L'UE a approvisionné la Côte

d'Ivoire en machines mécaniques et en « produits pétroliers autres que le pétrole brut ».

**Dans la zone CEDEAO**, le Nigeria (12,5%) est resté le premier fournisseur devant le Togo (2,7%) et le Ghana (1,0%). Les importations en provenance du Nigeria ont concerné principalement le pétrole brut.

## II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

### II.4.a. Situation monétaire

L'année 2022 a été marquée par un resserrement de la politique monétaire au sein de la zone UEMOA, après une politique expansionniste menée en 2021, pour soutenir la relance économique. Ce resserrement se justifie par la volonté de la BCEAO de ramener l'inflation dans l'intervalle cible de [1% ; 3%] à moyen terme.

Ainsi, la BCEAO a procédé à trois relèvements successifs des taux directeurs de 25 points de base de juin à décembre 2022. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offre d'injection de liquidité a été porté à 2,75% contre un niveau de 2,50 avant la Covid-19. De même, le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est passé de 4,50% avant la crise sanitaire à 4,75% en décembre 2022. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, il est demeuré fixé à 3,0%.

A fin décembre 2022, la masse monétaire au sens large (M2) a augmenté de 9,0% (+1 391,2 milliards), en glissement annuel. Cette évolution résulte de l'accroissement des encours des créances intérieures (+14,1% ; +1 947,3 milliards) et d'une contraction des actifs extérieurs nets (-7,6% ; -320,3 milliards).

La progression des créances intérieures est attribuable à la fois à la hausse des encours des créances nettes sur l'Administration centrale de 27,7% (+1 280,0 milliards) et des encours des créances sur l'économie de 7,3% (+667,3 milliards).

Concernant les actifs extérieurs nets, ils replient en liaison avec le déficit du solde du commerce spécial hors biens exceptionnels.

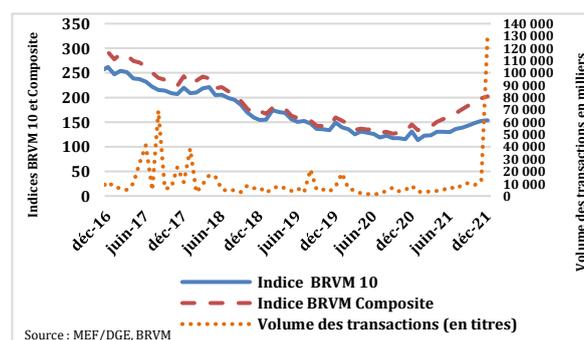
L'expansion de la liquidité globale de l'économie transparaît aussi bien au niveau des dépôts transférables (+14,0% ; +1 003,6 milliards), de la circulation fiduciaire (+6,8% ; +252,2 milliards) que par les autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+3,0% ; +135,4 milliards).

### II.4.b. Marché boursier

Le marché boursier de l'espace UEMOA (BRVM) a évolué favorablement en 2022, en dépit des incertitudes entourant l'évolution de l'économie mondiale et sous régionale.

Les indices d'activités de la BRVM ont poursuivi tout au long de l'année 2022, leur tendance haussière observée en 2021.

Graphique 19 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



En moyenne, sur l'année 2022, l'indice BRVM 10 a augmenté de 21,1% et l'indice BRVM composite a progressé de 24,8%. La bonne orientation de l'indice composite résulte de la progression de tous les indices sectoriels, principalement de ceux de l'agriculture (+75,0%), de l'industrie

(+50,6%), de la distribution (+33,0%) et de la finance (+21,6%).

Concernant le volume des titres transigés, il a augmenté de 17,1%, dénotant du dynamisme de la place boursière.

La capitalisation boursière globale a atteint 16 487,1 milliards à fin décembre 2022, enregistrant une progression de 23,7% en glissement annuel, sous l'effet du dynamisme de la capitalisation du marché des actions (+24,2%) et de celle du marché des obligations (+23,2%).

Le marché des actions est caractérisé au mois de décembre 2022 par un PER<sup>3</sup> moyen de 7,96 et un taux de rentabilité du marché de 5,39%. Quant à la prime de risque, elle s'est établie à 6,6%.

De nombreux facteurs expliquent l'embellie de la BRVM en 2022, notamment, la résilience des économies de l'UEMOA, les bons résultats financiers réalisés par la plupart des sociétés cotées malgré les pressions inflationnistes qui touchent les marchés. Par ailleurs, la BRVM bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre de différentes actions stratégiques. Il s'agit notamment :

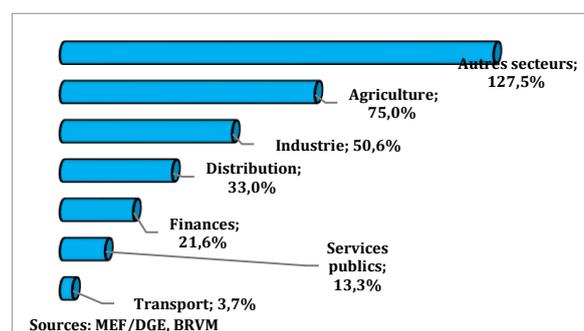
- du lancement du Code de gouvernance des sociétés cotées et de la BRVM TV<sup>4</sup> respectivement le 15 mars et le 27 mai 2022 ;
- de l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition des BRVM Awards qui célèbrent l'excellence sur le Marché Financier régional de l'UEMOA les 8 et 9 juin 2022 à Dakar ;
- De la signature d'un protocole d'accord entre la BRVM et la Bourse du Luxembourg le 14 septembre 2022), ce qui représente une opportunité

d'attraction de nouveaux types d'investisseurs.

En termes de perspectives pour l'année 2023, l'institution boursière entrevoit, entre autres, (i) l'élargissement de l'offre de titres avec l'admission de nouvelles sociétés dont des PME et (ii) la poursuite du projet d'interconnexion des bourses africaines (AELP) pour donner accès aux investisseurs à un marché plus large, plus profond et plus liquide. Il est également prévu dans le cadre de la création de la Bourse des Matières Premières Agricoles de Côte d'Ivoire et d'un marché de produits dérivés à la BRVM, le lancement d'une phase pilote des opérations.

En vue de prendre en compte l'évolution actuelle du marché et se conformer aux standards internationaux, les autorités de la BRVM ont annoncé, le 30 décembre 2022 de nouveaux compartiments pour le marché des actions et par la même occasion, la refonte des indices. Ainsi, trois (03) nouveaux compartiments ont vu le jour sur le marché des actions de la BRVM à savoir, les compartiments Prestige, Principal et Croissance.

**Graphique 20: Évolution des indices moyens boursiers sectoriels sur les onze premiers mois de 2022, en glissement annuel**



<sup>3</sup> Price Earning Ratio : ratio boursier correspondant au rapport entre la valeur en bourse d'une entreprise et ses profits

<sup>4</sup> [www.brvmty.org](http://www.brvmty.org) et sur ses plateformes de réseaux sociaux;

## CONCLUSION

**En définitive**, en dépit de l'environnement international morose, en lien avec les tensions inflationnistes, le durcissement des conditions de financement et le ralentissement du PIB mondial, l'économie ivoirienne a enregistré une évolution globalement favorable en 2022. Elle a tiré avantage de l'accélération de la mise en œuvre des investissements prévus dans le PND 2021-2025, de l'amélioration de la compétitivité et les différentes mesures de lutte contre la cherté de la vie prises par le Gouvernement ont permis de limiter l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Le taux d'inflation s'est affiché à 5,2%, au-dessus du maximum de 3% de la norme de l'UEMOA mais en deçà du taux d'inflation mondial.

Le financement bancaire de l'économie s'est accru, dénotant du maintien de la confiance des banquiers. Toutefois, le rythme de progression a ralenti comparativement à son niveau de 2021, sous l'effet du resserrement de la politique monétaire.

L'activité économique est restée dynamique. Elle a enregistré meilleure performance que prévue du secteur primaire favorisée par la bonne tenue de la production de fèves de cacao et de riz paddy contre des replis projetés. Dans le secteur secondaire, l'activité industrielle s'est maintenue en progression, malgré la forte hausse des prix à la production. Quant au BTP, il s'est accéléré en lien avec l'exécution des infrastructures publiques prévues dans le PND 2021-2025.

Dans le secteur tertiaire, l'activité globale s'est inscrite en accroissement, portée par la vitalité des secteurs primaire et secondaire.

Sous l'effet d'un renchérissement des importations largement supérieur à celui des exportations, le solde du commerce

spécial hors biens exceptionnels (FAB-CAF) a de façon exceptionnelle affiché un déficit qui devrait impacter négativement le solde courant de la balance de paiement.

En ce qui concerne l'exécution budgétaire, elle a été marquée par une accentuation du déficit du solde global, en lien, entre autres, avec l'accroissement des dépenses de lutte contre le développement du terrorisme et le coût de certaines mesures prises pour freiner la hausse des prix à la consommation.

Les réalisations sectorielles sur l'année 2022 laissent entrevoir une croissance du PIB dans le voisinage du taux de 6,8% projeté en septembre 2022. Ce dynamisme devrait se poursuivre en 2023.

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE**  
**DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES**  
**ÉCONOMIQUES**

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage  
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25  
Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci

Version du 26 Mars 2023